



# LE LIEN

Bulletin de la Fédération CGT de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

Trimestriel 1€ - SEPTEMBRE 2023 - N°217

[www.ferc-cgt.org](http://www.ferc-cgt.org)

- RAPPORT D'ACTUALITÉ •
- RAPPORT D'ACTIVITÉ •
- RAPPORT FINANCIER •
- RÉSOLUTION 1 • RÉSO 2 •
- RÉSO 3 • RÉSO 4 •
- STATUTS FÉDÉRAUX •

14

la  
cgt

FERC

## TEXTES VOTÉS

AU 14<sup>ème</sup> CONGRÈS FÉDÉRAL

Du 22 au 26 mai 2023

SAINT-PIERRE-QUIBERON (56)

# SOMMAIRE

P.3 / EDITORIAL  
par Charlotte Vanbesien

P.4 / Rapport d'actualité

P.8 / Rapport d'activité

P.10 / Rapport financier

P.12 / Réso 1 -  
Actualité et perspectives

P.22 / Réso 2 -  
Syndicalisation de la jeunesse

P.28 / Réso 3 -  
Déploiement fédéral : La FERC  
dans le syndicalisme de demain

P.32 / Réso 4 -  
Combattre les idées et les pra-  
tiques de l'extrême droite

P.38 / Intervention de clôture  
/ Statuts fédéraux

P.39 / Nouvelle CEF/CFC/BF



## le lien /

Tel. 01 55 82 76 12

**Directrice de publication**

Charlotte VANBESIEEN

**Conception graphique, maquette**

**& mise en page** Gwenola BRIAND

n° CPPAP 0320 S 05498

Trimestriel 1 €

FERC - CGT Case 544

93515 Montreuil Cedex

Imprimerie Rivet Presse Édition



**N**otre congrès s'est déroulé dans un contexte particulier : le mouvement contre la réforme des retraites ne trouvait plus d'issue malgré un soutien populaire jamais vu, la CGT sortait d'un congrès confédéral des plus compliqués, à la limite de l'implosion, alors même que le nombre d'adhésions battait des records. Les congressistes ont élaboré collectivement le mandat de la FERC pour les trois prochaines années. Notre première résolution détaille le combat pour la défense de notre modèle social et la nécessité de gagner une augmentation générale des salaires, la prise en compte de l'urgence écologique, de la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences sexistes et sexuelles, y compris dans notre organisation par la mise en place d'une cellule de veille. Notre congrès a élaboré une deuxième résolution nous engageant pleinement dans une action revendicative auprès de la jeunesse et permettant sa pleine inclusion dans la fédération, en particulier en nous inscrivant dans le développement des syndicats départementaux « étudiants- salariés », actés par le 53<sup>e</sup> congrès confédéral. Les déserts syndicaux constituaient un des freins à la massification du mouvement contre la réforme des retraites, cet élément d'analyse était au cœur de nos échanges sur la nécessité d'un plan de déploiement et de syndicalisation animé par un nouveau collectif dédié, validé par notre troisième résolution. La lutte contre les idées d'extrême droite est essentielle pour notre

**Ce nouveau mandat commence dans un contexte des plus incertains : renforcement des organisations syndicales, radicalisation du pouvoir et danger fasciste réel. Cette ambiance politique des plus contradictoires nous donne une responsabilité majeure dans la période : le monde du travail nous fait confiance, à nous d'être à la hauteur !**

fédération, une dernière résolution détaille notre combat syndical dans un contexte d'attaques contre les libertés et le progrès social et d'un risque accru de la prise du pouvoir par le RN. Ce nouveau mandat commence dans un contexte des plus incertains : renforcement des organisations syndicales, radicalisation du pouvoir et danger fasciste réel. Cette ambiance politique des plus contradictoires nous donne une responsabilité majeure dans la période : le monde du travail nous fait confiance, à nous d'être à la hauteur ! Pour cela nous avons besoin de collectifs militants efficaces et permettant une massification de notre action militante. En tant que nouvelle secrétaire générale de la FERC je mesure l'importance de continuer à garantir le fonctionnement démocratique de la fédération, impliquer l'ensemble des organisations fédérées, prendre réellement en compte la diversité de nos champs syndicaux, que ce soit au niveau des statuts des personnels comme des visions de nos métiers. Marie Buisson, au-delà du renforcement de notre fédération, a su faire reconnaître la FERC, ses composantes et notre projet émancipateur pour la société au sein de la confédération. C'est un travail à perpétuer, car dans une période d'attaques libérales débridées, d'autoritarisme accru, de promotion de l'esprit guerrier et nationaliste, d'accentuation des attaques contre notre classe, il est indispensable que la confédération soit en capacité de porter un projet social émancipateur donnant espoir à des travailleurs de plus en plus tentés par des choix électoraux mortifères. La FERC sera pleinement impliquée dans la construction et la promotion de ce projet social émancipateur.

**Charlotte Vanbesien,**  
Secrétaire générale



Nous avons essayé de préparer cette première séance de manière à laisser du temps au débat collectif sur l'actualité et notre activité, avant d'entrer dans nos discussions d'orientation. Le long et riche mandat qui s'achève aujourd'hui rend l'exercice un peu compliqué et nous comptons sur vos interventions pour combler les inévitables manques et oublier des rapports qui vont suivre... Il est donc impossible de commencer par une revue exhaustive de l'actualité internationale. Nous sommes témoins chaque jour des guerres qui se mènent au nom de l'impérialisme en Ukraine, au Soudan, en Palestine et dans de nombreux autres pays... Toutefois à notre congrès fédéral il est important de noter la remise en cause du droit à étudier des femmes et des filles. En Afghanistan où la politique liberticide du pouvoir taliban engendre un enfermement systématique des femmes et des filles à la maison. En Iran la révolte des jeunes au cri de « femme, vie, liberté » est réprimée dans le sang et se double d'attaques chimiques sur les lieux d'étude des filles qui engendrent la peur et visent là aussi à limiter au maximum l'accès des femmes à l'éducation et aux études. Notre investissement syndical dans des instances internationales spécifiques à nos champs doivent nous permettre de lutter partout, en solidarité pour l'accès de toutes et tous à la connaissance. Au-delà de ces seules instances, il y a régulièrement des demandes et propositions d'échange avec des travailleurs et travailleuses de nos champs et nous manquons souvent de temps et de militant·es pour y répondre... Le déplacement fédéral en Palestine appelle une suite et d'autres initiatives de ce type pourraient être organisées.

Cette solidarité n'est pas à sens unique et ces derniers mois des messages de travailleurs et travailleuses du monde entier nous sont parvenus en soutien à la lutte sur les retraites en France. Le capitalisme mondialisé

nous rend interdépendants et donc solidaires, l'unité de notre classe n'a pas de frontières et les mauvais coups du patronat non plus !

Cette lutte qui nous mobilise depuis plusieurs mois est évidemment au centre de notre actualité et de notre débat d'ouverture de congrès.

Le 6 juin prochain, nous appelons à la 14<sup>ème</sup> journée de mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale contre la loi Macron/Borne/Dussopt qui veut nous condamner toutes et tous à 2 ans ferme de plus au travail. Chacune de ces journées a rassemblé entre 1 et 3 millions de personnes, jeunes, retraité·es, salarié·es du public et du privé, précaires, intérimaires, autoentrepreneur·euses, chômeur·euses, nous avons mis notre temps, nos journées de salaire ou de repos au service de la lutte collective.

Dans les grandes villes mais aussi dans les villes moyennes ou plus petites, semaines après semaines des manifestations ont été organisées pour crier notre opposition et nos revendications. La CGT a partout été présente pour organiser la lutte avec les syndicats de nos champs nous avons milité dans nos UL et nos UD pour que nos appels nationaux se transforment en manif, en actions, en blocages, en diffusions de tracts. Ces moments de débats et de luttes collectives sont toujours forts syndicalement et humainement. Ils donnent du sens à notre investissement quotidien dans notre organisation et ses structures professionnelles et interprofessionnelles. Depuis le mois de septembre 2022 nous avons remis nos revendications sur les retraites au centre de nos débats et de nos tracts, elles étaient encore bien présentes après les mois de lutte de 2019-2020 contre la réforme de la retraite à points... Au cours des pseudos concertations gouvernementales nous avons eu l'occasion de les rappeler et de les défendre, pas pour convaincre les ministres évidemment mais pour les

mettre dans la tête de toutes et tous.

Dès l'été 2022, des discussions intersyndicales ont eu lieu, elles ont permis de mettre en avant des points d'accord entre les OS sur le refus du recul de l'âge de départ en retraite et de l'augmentation du nombre de trimestres à cotiser. Sur ces points nous avons construit une intersyndicale complète qui a tenu jusqu'à ce jour. Il est intéressant de mesurer ensemble la force de cet accord et sa capacité à mobiliser des millions de personnes. Plus de 90% des actif·ves de ce pays se déclaraient opposés à la réforme en février 2023, plus de la moitié des citoyen·nes de ce pays (entre 50 et 63%, selon les sondages) ont soutenu la lutte. Des intersyndicales locales et professionnelles ont permis d'appeler à des centaines d'actions et de grèves et d'organiser la lutte avec des taux de grévistes forts dans le public et dans de nombreuses boîtes du privé, permettant d'atteindre des taux de grévistes de 30, 40, 50, 60% dans des services et dans de entreprises, parfois très petites.

La CGT n'était donc pas seule dans cette lutte, mais comme souvent elle était centrale par la présence de ses militantes et militants partout dans les localités, sur les lieux de travail, dans les médias. Je profite d'ailleurs de cette introduction pour saluer la présence de notre camarade Catherine Perret dont tout le monde connaît l'investissement sur ce dossier des retraites à l'éduc, à la FERC et à la confédération.

Si la lutte se poursuit aujourd'hui encore, avec la mobilisation du 6 juin et de nombreuses actions, dont les interpellations systématiques des ministres en déplacement, nous allons dans nos débats analyser les difficultés que nous avons rencontrées pour bloquer le vote de cette loi. Effectivement, le gouvernement a décidé de passer en force en utilisant tous les moyens à sa disposition pour raccourcir les débats et éviter les votes



mais aussi pour tenter de discréditer le mouvement de lutte.

Nous avons pu mesurer les limites de nos institutions et la force du gouvernement allié au patronat pour imposer ses choix économiques et idéologiques, à défaut de convaincre, ils ont pu imposer leur réforme et nos moyens de pression sont aujourd'hui malheureusement limités. Si l'opposition au recul de l'âge de départ en retraite reste très majoritaire, nous peinons à convaincre les travailleurs et travailleuses que nous pouvons gagner et cela pèse sur les mobilisations. Dès le mois de janvier

la CGT a affirmé que pour gagner il fallait appeler à la grève et ensuite la construire partout avec les salarié.es, elle l'a rappelé dans tous ses appels. Dans nos champs, la fédération et ses organisations ont diffusé des appels très clairs, les militant.es ont organisé des AG, des heures d'infos syndicales, des réunions. Le 7 mars, c'est même l'intersyndicale nationale qui a appelé au blocage du pays par une journée de grève générale que nous avons appelé à poursuivre le 8 et le 9. Nous n'allons pas refaire ici les débats du congrès confédéral mais si nous voulons être en capacité de

dépasser les difficultés rencontrées pour construire la grève, nous devons le faire sur la base d'une analyse objective de la situation dans nos professions et nos territoires.

Nous avons à discuter de ce qui ne nous a pas permis de construire la grève générale capable de peser assez sur l'économie de notre pays pour bloquer la réforme. Je ne suis pas convaincue, pour ma part, que le seul problème réside dans nos appels CGT ou intersyndicaux ou de telle OS

Si le gouvernement Macron/Borne sort affaibli de ces mois de lutte,

il n'est pas à terre et les attaques se poursuivent. S'il a dû renoncer à la généralisation immédiate du SNU, il en poursuit la promotion par ses représentant.es sur fond de Marseillaise, de salut au drapeau et retour à l'ordre et à la discipline. A Nantes, Versailles, Paris et ailleurs la caravane du SNU a été accueillie sous les huées et les casseroles, cette mobilisation est importante pour les jeunes mais aussi pour les travailleurs et travailleuses de nos champs. Sur cette question, comme sur beaucoup d'autres, notre présence et nos argumentaires participent à la lutte contre l'extrême droite et ses idées. Il est de notre responsabilité d'utiliser tous les moyens à notre portée pour les démasquer, déconstruire leurs discours et rappeler le danger que ses idées et celles et ceux qui les diffusent, représentent pour le monde du travail et pour la démocratie. Cette menace est présente partout dans le monde à travers le nationalisme, la xénophobie, les attaques contre les droits des femmes, la répression ou les agressions des lesbiennes, des homosexuels, des transsexuel.les, bisexuel.les, queer, etc... La FERC, avec la CGT appelle chaque année à participer aux marches des fiertés. En France, comme ailleurs, nous avons à faire front chaque jour sans attendre les prochaines élections. Les manifestations récentes de groupuscules fascistes comme l'action française, ou la violence subie par les étudiant.es d'Assas mobilisés contre la réforme des retraites par un groupe nommé les « Waffen Assas », nous montrent que c'est au quotidien sur nos lieux de vie et de travail que nous avons à faire front toutes et tous ensemble. Notre lutte positive pour nos valeurs de solidarité de classe, de sororité et de fraternité est indispensable pour faire front ensemble contre l'extrême droite.

Cette lutte est portée aussi dans notre investissement pour les droits des migrant.es à vivre, étudier et travailler dignement dans notre

pays, malgré quelques hésitations il semble que le gouvernement et le ministre Darmanin restent déterminé à imposer de mesures régressives et liberticides sur ce sujet.

Sur ces luttes comme sur celle des retraites, il y a un enjeu à ouvrir notre organisation mieux et plus aux jeunes militant.es. Depuis plusieurs années notre fédération s'est engagée dans ce débat sur la syndicalisation des jeunes étudiant.es-salarié.es sans attendre qu'ils ou elles puissent se syndiquer sur un lieu de travail. De nos champs professionnels nous sommes effectivement aux premières loges pour constater l'extrême précarité d'une partie des jeunes. La crise sanitaire a renforcé l'ensemble des difficultés sociales, scolaires et psychologiques de nombreux jeunes et la seule réponse du gouvernement c'est l'expulsion des étudiant.es des logements universitaires pour la période des JO ! Cette annonce est emblématique du mépris et du refus de prendre les besoins des jeunes et les revendications des personnels qui les accompagnent au CROUS, dans les services sociaux, les universités et les lieux de formation. Les JO véhiculent aussi une vision du sport toute entière tournée vers des Jeux ultra médiatisés et extrêmement coûteux, en lieu et place d'une politique de développement et d'accès élargi à la pratique sportive. La préparation de notre congrès ne nous a pas permis de communiquer sur ce sujet mais ce débat et notre déclaration peuvent être l'occasion de le faire.

La réponse du gouvernement c'est aussi une réforme de la voix professionnelle entièrement au service du patronat et de son entreprise de casse de nos qualifications.

La formation à un métier est systématiquement renvoyée à l'employabilité immédiate d'une main d'oeuvre exploitable rapidement et sans droits. Le 30 mai la CGT Educ'action appelle à une journée de grève dans les lycées profession-

nels contre la réforme annoncée par E. Macron. Dans les lycées pro et agricoles comme dans les CFA, à l'AFPA et dans tous les centres de formation les réformes successives mettent en difficulté et en souffrance les alternant.es, les élèves et les apprenti.es mais aussi les personnels en butte aux injonctions de rentabilité. La dévalorisation très forte des diplômes et des qualifications mise en oeuvre depuis de nombreuses années pèse sur l'ensemble du monde du travail. Notre fédération, avec d'autres, doit continuer à porter le débat sur ces questions dans toute la CGT, sur la base de revendications débattues et construites avec les salarié.es de ces champs. Ces réformes, comme celle des retraites, arrivent dans un contexte de crise très forte sur les salaires. L'énorme inflation de cette année (plus de 50% sur certains produits alimentaires de base comme le sucre, le riz, etc...ou sur l'énergie) vient amplifier les effets du gel ou de la trop faible augmentation des salaires. Alors que la population active est de plus en plus formée la part des salaires dans la valeur ajoutée, c'est-à-dire dans les richesses produites dans notre travail n'a fait que reculer. En 2022, 1 560 milliards de dollars sont tombés dans les poches des actionnaires du monde entier, soit une hausse de 8,4% par rapport à 2021, année du précédent record ! Pour le dire autrement de l'argent il y en a mais jamais pour celles et ceux qui travaillent, ont travaillé ou voudraient travailler ! Si dans le secteur de la production des luttes ont pu permettre des augmentations de salaire compensant plus ou moins l'inflation, c'est très rarement le cas dans les services et dans les toutes petites entreprises de nos secteurs. Dans le public le dégel du point d'indice est inférieur à l'inflation et n'a quasiment aucun effet vu l'accumulation de perte de pouvoir d'achat. Les plus bas salaires courent péniblement après le SMIC et nos grilles de salaire s'écrasent par la suppression des plus bas échelons.

Pour toutes et tous il est de plus en plus dur de vivre de son salaire, de sa pension, de sa bourse ou de ses allocations. Aller chercher des augmentations de salaire (et pas des primes ou de l'intéressement) est une urgence mais nous avons à discuter avec nos organisations puis avec les salarié-es de la manière dont nous devons construire et développer ces luttes.

Pendant la crise économique et pendant nos luttes sociales la crise climatique et les risques objectifs qu'elle fait peser sur nos activités et sur nos vies ne s'arrête pas. L'été 2022 a été marqué par des incendies très nombreux et dramatiques, dans le Sud-Est, dans les Landes et jusqu'en Bretagne. La sécheresse et les canicules s'amplifient d'année en année. A peine sortis de l'hiver, nous sommes déjà face à une sécheresse historique. Dans certains territoires le manque d'eau commence à peser lourdement sur les activités et des premières mesures de restriction d'eau ont déjà été annoncées.

Si nos activités dans notre champs fédéraux ne sont pas les plus impactées par ces changements climatiques, elles le sont quand même d'une manière ou d'une autre dans nos activités comme dans notre mode de vie. Les choix à faire maintenant dans les secteurs de la Recherche, de la formation alimentent la réflexion et le questionnement des salarié-es. De nombreux militant-es de la FERC participent aux luttes comme celle contre les mégabassines et la privatisation de l'eau ou d'autres dans leurs départements.

Face à cette urgence le gouvernement masque son inaction derrière une répression qui tend à traiter toutes et tous les militant-es comme des terroristes. La répression est la réponse assez systématique aux mobilisations, les militant-es de la CGT paient un lourd tribut à cette volonté de bâillonner la contestation en attaquant les représentant-es syndicaux,

en criminalisant leurs actions mais aussi en fermant les bourses du travail, en limitant nos droits avec les lois travail et la loi de transformation de la FP. Le ministre Darmanin envoie le signal que tout est permis dans les actes comme dans les propos, les enregistrements de la Brave M diffusés après la répression des manifs spontanées contre le 49.3 sont terribles et inacceptables.

Régressions sociales, répression, atteintes à la démocratie, marquent les débuts de ce 2<sup>ème</sup> quinquennat d'Emmanuel Macron. Cela suscite de la colère et du rejet mais aussi du désespoir. Nous devons être aux côtés de celles et ceux qui veulent se battre, mais sans oublier de nous adresser largement à l'ensemble du monde du travail pour construire des revendications et proposer des améliorations immédiates et à long terme de la vie de chacun et chacune.

Nous devons aussi être attentif-ves à nos modes de fonctionnement démocratique. Notre 53<sup>ème</sup> congrès confédéral n'a pas été pour les délégué-es, les militant-es, un moment fraternel et sororal. Les pressions exercées sur les délégué-es dans les débats et les votes, l'envahissement de la tribune, la pression physique pour faire entrer des militant-es non mandatés et pour finir le coup de tête donné à un dirigeant d'UD par un membre de la CE confédérale sont à l'opposé de nos discours et de nos textes. Si ces événements sont en grande partie restés circonscrits à notre salle de congrès, ils abîment notre organisation et ses militant-es. Nous sommes des syndicalistes et nous savons que ce que nous disons à nos collègues, ce que nous revendiquons et défendons devant nos employeur-euses ou chef-fes de service, nous devons l'appliquer chaque jour dans notre manière de militer, nous convainquons autour de nous sur nos lieux de travail par nos actions et nos textes mais aussi et peut être surtout, par notre façon d'être et notre intransi-

gence sur nos valeurs de respect, de solidarité. Nous ne sommes pas des donneur-euses de leçons mais des travailleur-euses qui faisons vivre les collectifs sur nos lieux de travail.

Je finirai par un message à une militante de la CGT Educ'action qui a dénoncé les très graves violences sexuelles qu'elle a subi dans le cadre de ses activités syndicales à la CGT. Nous sommes engagés résolument ensemble, et avec une partie de la société, dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles que nous voulons éradiquer de nos vies, de nos lieux de travail et de nos syndicats. Alors aujourd'hui, et en notre nom à toutes et tous, je veux la remercier pour son courage qui nous a permis de retirer ses mandats et ses moyens militants à l'homme incriminé mais aussi de progresser dans nos pratiques, d'être plus forts, plus efficaces et plus crédibles dans notre combat féministe. Je veux lui dire, nous t'entendons camarade et nous te croyons !

Je laisse maintenant la parole à Charlotte pour la présentation de notre rapport d'activité.

Marie Buisson





Marie a commencé son rapport d'actualité avec la mobilisation actuelle contre la réforme des retraites qui marque les derniers mois du mandat fédéral. A mon tour de vous présenter le rapport d'activité d'un mandat qui avait aussi commencé avec une lutte contre la réforme des retraites, celle-ci à point. Ce cycle destructeur de contre-réformes de notre système de retraites par répartition nous démontre à quel point nous avons raison de qualifier cette lutte de « mère des batailles ». Ce qualificatif ne vaut pas seulement pour notre camp mais aussi pour celui d'en face. Je ne reviendrai pas sur le détail de la mobilisation du mouvement de 2019 que vous trouverez dans le rapport d'activité. Et surtout que vous avez tous et toutes vécu au plus près, la CGT étant à la pointe de cette lutte. C'est un mouvement qui a eu la particularité de finir de façon originale : c'est une pandémie qui nous a permis de stopper net le projet du gouvernement.

L'OMS vient de décréter que le covid 19 n'est plus une urgence sanitaire mondiale mais il n'en reste pas moins que ce virus a fortement impacté le début du mandat et les nombreux mois qui ont suivi. Je ne veux pas m'étendre plus que nécessaire sur ce sujet mais je pense que nous ne mesurons toujours pas la violence que nous avons vécue tant au niveau individuel que collectif, dans nos vies privées et au travail. Nous avons pris la peine de détailler ces éléments dans le rapport d'activité, j'insisterai seulement sur la capacité collective que nous avons eu à garder le contact avec nos collègues de travail, avec les salarié.es de nos champs, même dans les périodes de confinement. Nous avons aussi réussi à garder le contact entre nous et à maintenir nos instances démocratiques. Il nous a fallu pour cela nous mettre aux outils de visio et passer en mode syndicalisme dégradé et à distance. L'ensemble de nos organisations ont vu leur calendrier démocratique

impacté, y compris la FERC qui termine aujourd'hui un mandat de 4 ans au lieu de 3.

Cette période a été marquée par la montée des idées d'extrême droite en particulier autour de la vaccination et de la pandémie qui ont permis au complotisme de tout ordre de se répandre sur les réseaux sociaux. Face à ce danger nous nous sommes appuyés sur nos camarades de la recherche pour essayer d'aider le camp de la rationalité et de la science. La campagne des élections présidentielles de 2022 a également été monopolisée par l'extrême droite, il nous a fallu expliquer que Marine Le Pen n'était pas plus acceptable qu'Eric Zemmour, il a fallu rappeler que pour notre camp social l'extrême droite est la pire des choses, ce que nous avons affirmé avec notre confédération : aucune voix ne devait aller à l'extrême droite.

La période a été marquée par une situation internationale de guerres et de tensions. Marie a déjà fait un point sur la situation internationale actuelle. Je reviendrais sur un des conflits qui a le plus marqué notre activité : l'invasion Russe en Ukraine. Même si cette guerre est plus proche géographiquement, elle n'efface pas d'autres conflits, en particulier en Afrique.

Le débat autour de l'accueil des réfugié.es ukrainien.nes est venu impacter un débat nauséabond sur l'accueil global des personnes forcées au déplacement. C'est devenu un enjeu majeur accaparé par l'extrême droite et relayé par le ministre de l'Intérieur (qui d'ailleurs depuis la rédaction de notre rapport d'activité a commis une loi indigne portant son nom face à laquelle la CGT se mobilise). Ce n'est pas une crise migratoire aujourd'hui mais bien une crise de la solidarité et de l'accueil.

Marie a également parlé de la question des salaires et de l'inflation.

S'y associe la crise énergétique qui a marqué ces derniers mois où les menaces de coupures d'alimentation électrique, voire de gaz, tentaient de masquer une réalité : la précarité énergétique d'une partie croissante de la population qui ne peut déjà pas se chauffer correctement en hiver. La question de la faiblesse des salaires dans nos champs devient cruciale, d'ailleurs en lien avec la question des retraites, ce n'est pas à vous camarades que j'expliquerais le lien fort entre hausse des salaires et financement pérenne du système de retraites par répartition.

Notre mandat a été marqué par des luttes majeures dans les champs de la fédération. Comment oublier le ministre Blanquer et sa succession de réformes ayant pour but le tri social et la casse d'une école émancipatrice ? La réforme des lycées a été un coup très dur qui a fortement mobilisé les camarades de l'éducation. La question du service national universel a commencé à se faire jour, nous avons dès le départ dénoncé cette imposture faisant la promotion d'une culture militaire à l'inverse total du projet d'éducation populaire et d'émancipation que nous portons. Force est de constater que ce sujet tient à coeur à Macron qui pense apaiser le pays en avançant un renforcement voire un caractère obligatoire du dispositif. Au moment de l'odieux assassinat de notre collègue Samuel Paty nous avons affirmé notre profond attachement au principe de laïcité qui régit notre pays et notamment le monde de l'éducation.

L'enseignement supérieur et la recherche n'a pas été épargné et a aussi subi une ministre : Vidal qui a fait la promotion de PARCOURSUP envers la réalité des faits et une opposition des élèves/étudiant-es, leurs familles et les personnels. Elle a aussi imposé la loi de programmation pluri annuelle de la recherche devenu aujourd'hui LPR. La FERC a été aux côtés de ses organisations fédérées

afin de dénoncer la précarisation accrue dans le secteur de l'ESR avec la mise en place de CDI de projets, dont dépendent les budgets et les postes ; et la création des « chaires de professeur junior ». Nous avons soutenu l'ensemble des luttes menées dans les instances, dans la rue avec l'organisation de mobilisations pendant le confinement, et au niveau juridique. Comment ne pas dénoncer que le gouvernement ne fasse pas le lien entre la crise COVID et la nécessité d'une recharge publique renforcée disposant de budget pérenne ? L'explosion des formations privées validées au CNESER, leur présence sur PARCOURSUP marque une arrivée massive du privé dans l'enseignement supérieur.

La formation professionnelle dans son ensemble, initiale et continue, a subi des attaques successives avec la mise en place de la première réforme du LP, de la loi pour « choisir son avenir professionnel », de France compétences, de l'allongement de l'âge de l'apprentissage jusqu'à 30 ans et plus globalement d'une mise en concurrence accrue de l'ensemble des personnels de la formation, exerçant dans les différents OF, les CFA, l'AFPA, le CNAM, les GRETA, les LP. La FERC est bien l'outil qui peut répondre à cette attaque coordonnée contre la formation pro avec sa revendication d'un Service public de la Formation continue, de l'orientation et de la certification.

Le constat est donc celui d'un mandat qui a fait face aux crises mais nous n'avons pas fait que tenir nous sommes aussi déployés et renforcés ! Nous sommes aujourd'hui la 8<sup>e</sup> Fédération de la CGT, et même la 7<sup>e</sup> en actives, nous avons connu une progression de 4 % de FNI entre 2019 et 2021, nous sommes donc une organisation qui se renforce. Nous nous renforçons dans le secteur de l'Education, mais nous nous déployons aussi dans le secteur privé conformément à la décision

du dernier mandat, le déploiement se concentre particulièrement dans deux secteurs : le sport et l'éducation populaire. Nous avons fait un effort en termes de moyens donnés à ces deux secteurs et commençons aujourd'hui à en voir les effets avec un travail important dans plusieurs groupes du secteur du sport (escalade et DSP piscine). Au niveau de l'éducation populaire nous voyons déjà les effets de l'activité de nos camarades avec la création de plusieurs syndicats départementaux.

La FERC a continué d'affirmer son identité féministe et le collectif femmes mixité a produit beaucoup dans le dernier mandat, permettant à la CEF et à l'ensemble des OF de s'approprier les enjeux du combat pour l'égalité professionnelle. Je vous invite d'ailleurs à prendre le temps de consulter le livret que vous avez dans vos pochettes. Son activité va nous permettre pendant ce congrès de modifier nos statuts afin de pouvoir permettre l'activité de notre cellule de veille, car l'égalité doit aussi se construire dans le syndicat et le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes c'est aussi le combat contre les VSS arme ultime du patriarcat.

J'en profite pour dire à quel point je partage les mots de Marie au sujet de notre camarade dont le courage nous donne de la force et nous engage fortement.

Lors des élections professionnelles de 2022 la FERC CGT a progressé

et nous avons pu renforcer notre représentativité. Nous avons rencontré de grandes difficultés encore une fois pour permettre l'accès d'une majorité de personnels au vote électronique. Nous nous attelons déjà à ce que les prochaines élections professionnelles dans 4 ans ne soient pas la catastrophe que nous avons vécue en particulier dans l'ESR. Je veux souligner ici le travail abattu par l'ensemble des camarades.

Je terminerai mon rapport en rappelant l'attachement de la FERC à l'unité syndicale. Notre dernier congrès avait donné un mandat clair au travail et au renforcement des liens unitaires. Ce travail a été énormément porté au niveau confédéral et a permis de faire avancer les choses en particulier avec la FSU et Solidaires, Marie a été partie prenante de ce travail. Au niveau fédéral, nous n'avons pas pu mener le travail jusqu'au bout vu les difficultés du mandat, mais nous avons tenu à traiter cette question sérieusement et nous aurons l'occasion de pouvoir débattre de ce sujet jeudi lors d'une table ronde. Le mouvement actuel, unitaire depuis le mois de janvier ! la force d'un mai 68 mais qui dure depuis 6 mois. Nous démontre que l'unité de notre camp social est indispensable dans la construction du rapport de force. En s'unissant les OS ont repris la place qui est la leur : une opposition de masse à la casse de notre modèle social !

Charlotte Vanbesien,





Vous trouverez dans ce rapport les éléments concernant les exercices financiers clos des années 2019 2020 et 2021. Il a été fait publication des comptes approuvés par la CEF au journal officiel.

L'ensemble des budgets de la mandature a été bâti et mis en oeuvre dans le seul but d'être en cohérence avec les orientations votées lors de notre dernier congrès à Carcans Mau-buisson.

La lecture d'un bilan financier ne doit pas être l'égrenage de chiffres, mais bien voir à travers ces chiffres quels sont les moyens financiers qui ont été mis à disposition par notre fédération pour le développement de son activité à destination de ses organisations.

Ces trois années ont été marquées par un fait majeur, la pandémie qui a de fait, très fortement ralenti notre activité syndicale en 2020, et modifié par la suite nos modes de fonctionnement.

Un nouvel enregistrement comptable en cours de mandature vient compliquer les choses car les recettes transitant par la fédération et reversées aux organisations n'apparaissent plus dans le bilan comptable ni en recette ni en dépense. Cela brouille la comparaison des différents exercices.

Les actions marquantes de 2019, c'est l'activité fédérale qui concentre la majorité des dépenses avec la tenue du congrès fédéral et confédéral, un CNF et une forte activité internationale notamment avec une délégation de la FERC en Palestine et en Italie. Nos collectifs de travail ont aussi bien fonctionné, contribuant à alimenter en réflexion la fédération sur ces champs professionnels. Il faut relativiser la forte somme de dépenses sur la formation syndicale car pour moitié, il s'agit de fonds reçus par la confédération et redirigés vers les organisations. Néanmoins, beaucoup de formations fédérales se sont tenues ainsi qu'une journée d'étude sur l'éducation popu-

laire. La ligne budgétaire élection pro est à zéro car les aides de la fédération envers ses organisations syndicales pour leur élections sont pour 10 000€ sur la ligne solidarité et les dépenses sur le déploiement sont sur la ligne budgétaire activité fédérale. Cette année c'est aussi la lutte contre le réforme des retraites acte 1 du Président Macron et des dépenses ont été engagées pour l'organisation de nos manifestations. Au titre des recettes, on remarque que les rentrées de cotisations ne représentent qu'un quart de nos recettes et que les fonds du paritarisme en représentent un autre quart. Nous avons imputé à tort 103 000 € de fond du paritarisme du sport sur l'année 2019 au lieu de 2020 ce qui a conduit à avoir un résultat positif de 20689.59 sur l'exercice et le non-recours à des reprises de réserve notamment pour la tenue de notre congrès fédéral.

Le fait marquant de l'année 2020, c'est la pandémie qui a ralenti considérablement notre activité et notamment les dépenses au titre de l'activité fédérale et de formation. Nous pouvons constater que la part des salaires représente 31% de nos dépenses par le recrutement de notre responsable DLAJ, à relativiser par la baisse de notre activité fédérale et par le remboursement de 60% des dépenses par le SNPEFP. C'est aussi l'année du

départ de notre Secrétaire Agnès à qui nous avons versé ses indemnités de départ à la retraite bien méritées après 40 ans de bons et loyaux services.

La ligne budgétaire action et lutte est en forte augmentation par le reversement de 40 000€ aux organisations pour les camarades au titre des journées de grève en lien avec la lutte contre la réforme des retraites. Nous avons dû, toujours liée à la pandémie engager des moyens en matière d'infrastructure informatique pour équiper d'ordinateurs les camarades et installer un système de visio conférence dans la salle FERC. L'année 2020, c'est aussi un changement d'enregistrement comptable qui ne fait plus apparaître au titre des dépenses les reversements vers les organisations des fonds du paritarisme et cotisations. Nous avons procédé aussi à un apurement de dette au titre des années antérieures (MACIF, AFUL, crédit TVA, reversement de cotisations culture, chsct...) Les cotisations représentent 46% de nos recettes à minimiser par l'imputation à tort des fonds du paritarisme du sport sur l'année précédente. Les recettes liées au partenariat sont en baisse. Les 20 000€ de subvention reçue par la confédération sont au titre de la solidarité en lien avec la lutte contre la réforme des retraites.



Les recettes sur exercices antérieurs sont essentiellement dues à des produits qui n'avaient pas fait l'objet d'enregistrement comptable ou bien à des apurements de dettes sur les années antérieures à 2017.

**L'exercice comptable est excédentaire de 22 396.98€.**

La pandémie de 2020 a toujours son effet en 2021 sur les dépenses, puisqu'elle a induit des modes de fonctionnement hybrides entre le présentiel et Visio conférence. L'activité UFR a été impactée par la covid mais aussi par la disparition de notre camarade Alain Barbier Secrétaire Général de l'UFR.

2021, c'est l'année où une des décisions majeures de notre congrès est mise en oeuvre de donner des moyens aux secteurs de l'animation et du sport et c'est concrétisé par le recrutement en CDD de deux camarades pour animer l'activité. Élodie est arrivée à temps partiel en juin et Guillaume en octobre à temps plein, cela contribue à l'augmentation de la masse salariale, et représente 31% des dépenses totales. Nous avons augmenté les dépenses avec la production d'un lien supplémentaire pour la campagne TPE, et l'augmentation significative du papier et des frais d'expédition. Nos frais de fonctionnement sont stables. Nous pouvons constater une baisse sur le service impression suite à l'achat d'un photocopieur au lieu de contrat en leasing ainsi qu'une réflexion sur nos abonnements à contrario des dépenses pour l'amélioration de notre réseau informatique et fournitures informatiques. La fédération a aussi aidé des organisations pour les TPE, un soutien à la lutte des CROUS devant le ministère, et à l'international à l'appel de l'avenir social que l'on retrouve sur la ligne solidarité. Au titre des recettes on remarque une augmentation de nos cotisations ce qui est une bonne nouvelle car c'est un marqueur déterminant de l'activité de notre fédération mais surtout de nos organisations en territoire. Les

cotisations représentent 41% de nos recettes et sont supérieures au paritarisme et des partenaires. Les recettes liées à la formation CHSCT sont à prendre avec précaution puisqu'en comptabilité d'engagement on doit mettre toutes les recettes même celles qui ne sont pas encore arrivées et des universités rechignent à payer. C'est pourquoi on peut parfois faire des abandons de créance. Nous avons reçu 35 000€ des fonds du FNI pour nous aider au recrutement en CDD de Guillaume. Les produits sur service extérieurs, sont liés à un procès gagné contre l'état.

**L'exercice est excédentaire de 76 143.40€.**

Un comparatif des dépenses sur les trois exercices démontre une activité fédérale en baisse liée à la crise covid, une augmentation des dépenses de masse salariale et de fabrication de notre presse fédérale. Une constance des dépenses de frais de fonctionnement et de charges immobilières.

Et un comparatif des recettes, une augmentation de nos cotisations, d'un paritarisme stable qui sont les principales ressources de notre organisation.

J'attire votre attention sur deux points :

>> L'obligation en termes de tenue et publications des comptes issues de la loi de 2008 qui si elles ne sont pas respectées peut contribuer à remettre en cause la représentativité de votre organisation et de la CGT.

>> Pour 2022, la photographie de l'exercice non encore finalisée démontre une masse salariale en très forte hausse qui pourrait mettre en difficulté financière la fédération. Nous nous sommes engagés à développer le secteur privé. Le recrutement de nos deux coordinateurs de développement porte ses fruits

puisque grâce à leur travail, ces deux secteurs sont en progression constante. Il n'est pas possible de réduire les autres postes de dépenses, un seul levier possible, c'est l'accroissement de nos recettes.

Plusieurs pistes sont possibles :

1. Atteindre pour l'ensemble de nos organisations le 1% et la mise en place d'un plan de syndicalisation vers nos organisations en difficulté.
2. Revoir le pourcentage à la hausse la part de cotisation revenant à la fédération.
3. Avoir une réflexion globale sur les fonds du paritarisme reçus à la fédération mais aussi par nos organisations.
4. Une répartition plus équilibrée des recettes liées à la formation spécialisée.

Voici les enjeux de la politique financière de la prochaine mandature.

Merci de votre attention.

Chantal Pichot



La FERC CGT rassemble travailleur-ses du public, du privé et les retraité-es des secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis plusieurs années tou-t-es ces travailleur-ses actif-ves ou non sont soumis-es au même régime : blocage des salaires ou des pensions, non reconnaissance du travail, dégradation des conditions de travail. Le projet néolibéral consiste dans nos secteurs à une casse et une marchandisation généralisée de l'Éducation et la formation et ainsi l'accès pour tous et toutes aux connaissances, diplômes et qualifications. Cela s'oppose radicalement à notre vision émancipatrice de l'éducation, de la formation et du travail.

Le capitalisme attaque les conquies sociaux et les services publics creusant ainsi les inégalités, augmentant la précarité. Aujourd'hui, la défense des acquis et la conquête de nouveaux droits sont une urgence.

### I. Face à une démolition systématique des conquies sociaux, l'urgence est sociale !

#### A. Service public

Les décisions politiques de destructions des services publics, la gestion calamiteuse de la situation sanitaire (conseil de défense, casse des hôpitaux) et l'inaction climatique ont amplifié le contexte de crise. Le contexte de crise sociale, économique et écologique démontre la nécessité de revaloriser le travail et de redévelopper les services publics.

Alors que le service public est une nécessité, les dernières années ont été placées sous le signe de l'austérité et de la marchandisation. Son maintien et son développement, loin d'être un déficit, sont des richesses indispensables au développement économique, social et culturel et au maintien de l'équité territoriale.

Le service public d'éducation de la maternelle à l'université ainsi que celui de la recherche est particulièrement attaqué, par les baisses de moyens et les réformes libérales et réactionnaires. Les

acteur-trices de la formation professionnelle, initiale et continue, sont mis-es en concurrence. La gestion de la recherche publique en mode projet impose un recentrage scientifique qui appauvrit des thématiques jusqu'alors abordées, se traduit par une baisse d'efficacité, un épuisement des personnels et une perte d'attractivité du secteur. L'enseignement privé accroît les inégalités sociales et crée une école à deux vitesses, comme l'ont montré les données rendues publiques en 2022. Sa nationalisation est nécessaire pour réellement développer le service public d'éducation.

La FERC CGT s'engage pour la défense et le développement du service public ceci passe par le renforcement de la laïcité : La FERC CGT s'engage en faveur de la création d'un grand secteur de l'éducation de service public unifié, avec la fin du privé sous contrat, la fin des subventions de l'état ou des collectivités territoriales en faveur des écoles, collèges et lycées privés, la fin de la reconnaissance des diplômes des écoles privées dans le supérieur.

La FERC CGT promeut une école et une université laïques, à savoir neutres sur le plan commercial et idéologique.

#### B. Salaire et égalité salariale

Redonner toute sa place au travail, c'est permettre aux travailleur-ses de répondre à tous leurs besoins sociaux, par une reconnaissance sociale et matérielle, une sécurité sociale, par le respect et la dignité. Le salaire et la protection sociale doit permettre à chaque travailleur-ses de répondre à tous ses besoins.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires a perdu plus de 13 % en 10 ans. L'effet est d'autant plus prégnant dans un contexte de non-indexation du point d'indice et d'inflation galopante. La dernière hausse de 3,5 % du point d'indice (non compensée par l'État dans le supérieur) ne couvre même pas l'inflation.

Depuis quelques années, les primes prennent une importance croissante dans le revenu des agent-es, avec l'aban-

don progressif du traitement par le corps et le grade. Cela introduit une concurrence entre les personnels nuisible aux missions des services publics et aux conditions de travail.

Par ailleurs, à chaque augmentation du SMIC, les INM des premiers échelons des grilles des catégories C et B, dans l'ESR par exemple, sont remontés : les grilles sont ainsi complètement écrasées et le déroulement de carrière est de plus en plus ridicule, les agent-es peuvent rester pendant plus de 10 ans à 0,2% au-dessus du SMIC !

Dans l'ensemble du secteur privé, les négociations annuelles de branches et entreprises n'ayant pas d'obligations de résultats, On assiste à la fois à un décrochage des salaires par rapport à l'inflation, et au tassement des grilles à mesure où les échelons les plus bas sont rattrapés par l'augmentation du SMIC et donc à une dévalorisation des qualifications.

Dans les différents corps de la Fonction publique, malgré des textes ministériels censés garantir l'égalité de carrière et de rémunération, les femmes ont des salaires inférieurs d'environ 19 % à ceux des hommes.

Dans le privé, l'écart salarial entre les femmes et les hommes est de 24%. Celui des pensions de retraite atteint 40% reflétant ainsi les conséquences des temps partiels subis pour les femmes et leur carrière hachées. L'écart se creuse à mesure où l'on monte dans la hiérarchie professionnelle. La discrimination est à l'oeuvre dans l'attribution des heures supplémentaires, des primes. Ces régimes indemnitaires conditionnels doivent être dénoncés.

Dans le privé, la perte du pouvoir d'achat est très variable d'une entreprise à une autre, notamment en fonction du rapport de force qui existe dans ces structures. Les actions menées récemment ont permis pour certain-es d'obtenir de bonnes revalorisations mais ces mouvements revendicatifs ne se sont pas généralisés.

La FERC CGT s'engage pour une hausse mensuelle de 600 euros brut pour toutes et tous.

La FERC CGT revendique la mise en place de l'échelle mobile des salaires, pour indexer les salaires sur les prix à la consommation et les pensions sur les salaires.

#### > Pour le service public :

Le dégel immédiat et le rattrapage de la valeur du point d'indice, afin de compenser la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis 2010. La revalorisation immédiate » de la valeur du point d'indice « de 20 % », son indexation sur les prix à la consommation, l'ouverture de véritables négociations salariales annuelles et la reconstruction de toutes les grilles.

#### > Pour le secteur privé :

Des négociations salariales de branche et d'entreprise portant sur les salaires minimums de branche, avec obligation d'augmentations régulières et la reconstruction de grilles de salaires valorisant les qualifications et l'expérience acquise.

Un SMIC à 2000 € brut et son application immédiate dans toutes les conventions collectives.

Rendre la liste des tâches définies dans la Convention Collective Nationale du Sport qui correspondent à chaque classification plus précise, afin de s'assurer que les salarié-es retrouvent dans le groupe qui lui correspond par rapport au poste qu'il exerce

La FERC CGT revendique l'égalité salariale effective entre les femmes et les hommes incluant le rattrapage intégral. L'index égalité doit être refondu et assorti de mesures plus coercitives en direction des entreprises.

### C. Luttons contre les Violences Sexistes et Sexuelles au Travail

Dans nos secteurs, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles reste partielle, plus souvent au niveau des annonces. 97 % des faits communiqués aux cellules de signalement de la Fonc-

tion publique d'État sont sans suite.

La FERC CGT revendique :

>> Des moyens humains et financiers pour la mise en place réelle et contraignante pour les plans égalité dans la Fonction publique d'État et des référent-es VSS

>> Des sanctions pour toutes les entreprises et administrations qui n'ont pas de plan de prévention pour lutter contre le harcèlement et la violence sexuelle sur le lieu de travail et l'obligation de négocier annuellement sur le sujet

>> L'intégration des Violences sexistes et sexuelles dans les DUERP et les plans annuels de prévention

>> La Défense et protection des lanceur-es d'alerte.

>> La défense et l'accompagnement des victimes sur leur lieu de travail.

>> La sécurisation de l'emploi des victimes de violences conjugales et de violences intra-familiales

Comme l'indique la loi sur l'égalité réelle du 4 août 2014, la formation sur la prévention des violences faites aux femmes et des violences sexistes et sexuelles doit être rendue obligatoire, ainsi que la sensibilisation, la formation de toutes les salarié-es et représentant-es du personnel et la protection des victimes avec l'attribution automatique de la protection fonctionnelle. La prise en charge des frais de justice et de soins doit être effective.

La FERC CGT s'engage :

>>> À développer des actions notamment avec l'AVFT pour la modification du droit français,

>>> Pour que les victimes soient défendues et accompagnées sur leur lieu de travail en sécurisant l'emploi des victimes de violences conjugales.

>>> À mettre pleinement en oeuvre sa cellule de veille pour lutter contre les VSS au sein de la fédération

### D. Lutte contre les discriminations validistes

De la même façon que pour les discriminations sexistes ou racistes, la

question des discriminations contre les travailleur-es en situation de handicap, systémiques ou individuelles, doivent être traitées. Pour ces discriminations aussi des outils d'évaluation doivent être développés et la recherche en sciences sociales doit établir les discriminations et les mécanismes en jeu.

La FERC CGT exige des conditions d'accueil permettant l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap, tout au long de leur parcours scolaire et professionnel. Pour ce faire, les contenus (enseignement et formation) doivent être adaptés : matériel, rythme quotidien, méthodes pédagogiques, accompagnement, etc. Le développement de l'enseignement et de la formation à distance représente un risque supplémentaire d'exclusion, les outils numériques doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les travailleur-es en situation de handicap sont aussi plus touché-es par la précarité. La lutte contre les discriminations validistes participe de la lutte contre la précarité. La FERC CGT défend l'accès à l'emploi, sans discrimination et le respect des adaptations préconisées pour les travailleur-es en situation de handicap.

La FERC CGT revendique un plan d'urgence pour garantir l'accessibilité de tous les bâtiments aux travailleur-es en situation de handicap.

La FERC et ses syndicats doivent progresser, comme pour les discriminations racistes, dans leurs pratiques en direction des personnes porteuses de handicaps, que ce soit dans la prise en compte des revendications liées aux handicaps ou dans sa façon d'intégrer et de syndiquer ces personnels en cherchant à rendre accessibles les communications syndicales auprès des travailleur-es en situation de handicap.

### E. Conditions de travail

La course aux profits, les politiques d'austérité, les restructurations permanentes des entreprises et des établissements pénalisent principalement les

travailleur-ses qui voient leurs conditions de travail se dégrader. Nous assistons à une multiplication de dégradations des conditions de travail, de l'épuisement professionnel, des accidents de travail, des suicides alors que tout-e employeur-se est garant-e pénalement de la santé physique et mentale et de la sécurité de ses salarié-es. alors qu'en matière de santé au travail, l'employeur-se a une obligation de moyens et de résultat et peut voir sa responsabilité pénale engagée.

### **La FERC s'engage pour la réduction du temps de travail à 32h hebdomadaires sans perte de rémunérations.**

La semaine de 4 jours, l'encadrement strict du télétravail, le droit à la déconnexion doivent permettre l'équilibre vie professionnelle-vie privée qui est primordial.

Les personnels qui font le choix du télétravail, le font pour plusieurs raisons : réduction du temps de transport, organisation journalière plus libre... mais aussi ambiance anxigène ou pression sur le lieu de travail.

Ce choix ne doit pas être la conséquence des dégradations des conditions de travail ou générer des dépassements d'activité au-delà du service sur site, du manque d'espace de travail approprié. Cela ne doit pas impacter la charge de travail de celles et ceux qui travaillent sur place. Le matériel et les coûts associés ne doivent pas être à la charge du travailleur.

En ce sens, le télétravail, s'il est librement choisi par le travailleur et travailleuse peut lui permettre d'organiser son temps, s'il respecte le droit à la déconnexion et est assorti de moyens nécessaires dans le respect du code du travail, des accords de branches et entreprises et du décret de la Fonction Publique. Les coûts associés doivent être pris en charge par l'employeur. Le télétravail ne doit pas s'accomplir aux dépens du collectif de travail et doit respecter le droit de grève.

La transformation des conditions de travail passera aussi par une réappropriation

de la parole et de l'intervention à tous les niveaux de l'organisation du travail notamment par les Instances Représentatives des Personnels (IRP). La protection des élu-es et mandaté-es doivent être au coeur de nos revendications. Les élu-es doivent être considéré-es comme personnels à risque avec des risques particuliers et devront bénéficier d'un suivi médical plus régulier.

Tout-e travailleur et travailleuse, dès son entrée dans la vie professionnelle, doit faire l'objet d'un suivi médical effectif, renforcé et annuel, quels que soient son âge, son statut.

Tout-e travailleur-se, dès son entrée dans la vie professionnelle doit faire l'objet d'un suivi médical annuel réalisé par un médecin du travail. Celui-ci est renforcé pour tenir compte de la pénibilité et la dangerosité du travail. Pour ce faire, les moyens humains et financiers doivent être alloués par l'État, à hauteur des besoins, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

### **La FERC CGT demande l'abrogation de la loi Travail, de la loi de transformation de la Fonction Publique, qui s'est accompagnée de la fusion des CHSCT dans les autres instances, en baissant les moyens au détriment de la mission SCT et de toutes les autres missions.**

#### **Elle promeut la récréation renforcée des CHSCT, par l'apparition dans les textes réglementaires des notions d'avis décisionnels de l'instance :**

> De droits renforcés des représentant-es des personnels en termes de temps contingenté, de déplacement dans les services, de pouvoirs d'enquêtes et de visites.

> De pouvoirs de l'inspection du travail renforcés en termes de possibilités d'intervention au sein des établissements.

> De reconnaissance du délit d'entrave de la part de l'employeur. Obligation de résultats restaurés et renforcés.

> De délits de carence de l'employeur et de préjudice d'anxiété.

> De faute grave de l'employeur à l'égard des contractuel-les comme des fonctionnaires.

Elle dénonce la réforme de l'Inspection du travail (suppression de postes d'inspecteur-trices, réduction des prérogatives...), la remise en cause à terme de la mission de contrôle des services des CARSAT (séparation du conseil et du contrôle), la mainmise plus importante des employeur-ses sur les services de santé au travail.

Dans le public, elle promeut le renforcement des pouvoirs du corps des Inspecteurs Santé Sécurité au travail, dont l'indépendance doit être garantie par rapport à l'employeur-Etat : accroissement de leur nombre, pouvoir de verbaliser les employeur-ses en cas de non-respect des textes réglementaires.

### **La FERC CGT revendique la généralisation de bilans relatifs à l'adéquation entre le poste de travail et l'état de santé du-de la travailleur-se, réalisés par des services de santé au travail indépendants, pour que le travail soit adapté à l'humain et pas le contraire.**

A ce titre, le congé menstruel doit être accordé aux femmes qui le souhaitent.

La FERC CGT agit pour outiller les travailleur-se et les syndicats pour qu'ils et elles soient acteur-trices et décideur-ses dans l'amélioration de leurs conditions de travail.

La FERC CGT revendique la mise en place d'espaces de discussion sur le travail, à la demande des travailleur.euse.s, et sans la présence des hiérarchiques.

La FERC CGT agit pour un droit effectif à la déconnexion.

#### **F. Protection sociale & retraite**

La construction de notre système de Sécurité Sociale s'est faite progressivement avec un objectif, porteur de valeurs : progrès, solidarité, démocratie et transformation sociale.

### **La FERC CGT revendique la fin des exonérations de cotisations sociales patronales et la suppression de la CSG et CRDS qui doit être transformée en cotisation sociale.**

**La FERC CGT pour le privé :** demande la création d'une sur cotisation pour les entreprises ayant des politiques salariales au rabais et une gestion de l'emploi par la précarité qui va à l'encontre du développement productif et écologique de l'entreprise. Nous demandons l'intégration dans l'assiette de calcul des cotisations sociales de toutes formes de revenu (notamment les stock-options, les dividendes, etc.) et de rémunération dont les primes. La création d'une contribution sociale sur tous les revenus financiers (dividendes, intérêts) Combattre la fraude des employeur-ses au versement des cotisations sociales et renforcer les prérogatives des CSE en matière de contrôle du versement par les employeur-ses des cotisations sociales aux organismes de protection sociale (Urssaf, caisse de retraite, assurance chômage...)

**La FERC CGT se prononce pour la Sécurité Sociale intégrale**

**La FERC CGT s'oppose au projet de loi régressif sur les retraites : pas de régime universel par points visant un basculement complet de société, pas de report de l'âge de la retraite, ni augmentation de la durée de cotisation pas de remise en cause des régimes spéciaux pas d'exonération de cotisation. La FERC CGT demande l'abrogation de la loi du 14 avril 2023 de financement rectificative pour la sécurité sociale 2023 qui allonge de 62 à 64 ans l'âge de départ à la retraite.**

**La FERC CGT se prononce et s'engage pour :**

> Le maintien, la défense et l'amélioration de tous les régimes de retraite existants, dont ceux des fonctionnaires (Code des pensions civiles et militaires, CNRACL), sur la base de 37,5 annuités,

> La prise en compte des années d'études, de formation et de recherche d'emploi et de congés parentaux et un départ à 60 ans.

> La Suppression de la minoration temporaire de 10% pendant 3 ans Les trimestres acquis pour enfants doivent être considérés comme des trimestres

cotisés.

**La FERC CGT revendique le calcul de la pension sur les 6 meilleurs mois dans le public et dans le privé, et l'abrogation de l'ensemble des mesures de casse de notre système de retraite par répartition depuis 1993.**

Elle demande le rétablissement de la cessation progressive d'activité des agents de la Fonction Publique, à partir de 55 ans, et avec les conditions salariales qui existaient avant la réforme de 1993.

La FERC CGT revendique que pour tout-e salarié-e travaillant à temps partiel, l'employeur-se surcotise sur la base d'un salaire à temps plein aussi bien pour la retraite de base que pour la retraite complémentaire.

## G. Précarité

Le temps partiel est souvent imposé, 28% des femmes travaillent à temps partiel (source DARES) alors que seulement 7,6 % des hommes sont dans le même cas.

Dans le privé la durée minimale à temps partiel peut descendre à 2H, ce qui aggrave la précarité. De plus, le recours aux contrats de travail atypiques (CDD d'Usage, CDD d'insertion, CDI de mission ou CDI) fragilise davantage les salarié-es les plus précaires.

**La FERC CGT dénonce le recours au Contrat de services civiques, contrats dérogatoire au contrat du travail,** qui privé les salarié.es concerné.es d'une large part de leur droit à la retraite, au chômage, et l'exercice de leur droit de grève. Elle réclame son abrogation.

Le concours et le statut de fonctionnaire permettent d'assurer l'égalité d'accès de tous et de toutes. Dans nos ministères, la précarité atteint 35 % et les types de contrats se multiplient : vacataires, contractuel-les, « maîtres de langues », contrats aidés, service civique intérim, contrat de mission ou de projet, « chaires de professeur-es junior, ATER ».

**La FERC CGT s'engage à lutter contre**

toute précarité.

**Elle revendique**

> **Dans la Fonction publique :**

Un plan de titularisation pour endiguer la précarité, titularisation immédiate et sans condition de concours ni de nationalité de l'ensemble des précaires avec une formation proposée financée par l'État et l'arrêt du recrutement de personnels précaires. Dans cette attente, la norme doit être le recrutement en CDI aux mêmes conditions de rémunération que les titulaires. Un plan pluriannuel massif de création d'emplois statutaires et répondre à l'ensemble des besoins des usager-es, un statut pour les AESH, AED et AVS.

**La FERC CGT revendique la fin des appels à projets dans l'enseignement supérieur et la recherche publique et le retour au financement par budgets récurrents.**

> **Dans le secteur privé :**

Le droit à un CDI à temps complet ou partiel non imposé. La transférabilité des droits liés à l'ancienneté, la reconnaissance de la qualification et la rémunération. Ce qui passe nécessairement par une harmonisation par le haut des conventions collectives dans ces matières, jusqu'à la mise en place d'un Nouveau statut du travail salarié, permettant à chaque travailleur-se de conserver ou d'augmenter sa qualification tout au long de sa vie.

La reconnaissance de la qualification par la certification et la reconnaissance des acquis professionnels par la VAE après une expérience professionnelle avérée et la vérification de la qualification et impartialité des jurys.

> **Dans le secteur associatif :**

La FERC-CGT revendique la fin des appels à projet et des budgets qui garantissent des salaires et des conditions de travail décentes.

**II. Face à une destruction systématique de notre planète, l'urgence est environnementale, écologique et sociale !**

Les données du GIEC et d'autres sources scientifiques alertent sur une transformation du climat qui se traduit par une accentuation des événements climatiques extrêmes, sur la destruction du Vivant et la surexploitation des écosystèmes et l'urgence de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

Cette évolution est intrinsèquement liée aux modes de production et d'échanges, au sein d'un système capitaliste mondialisé soutenu par des politiques économiques productivistes. Alors que les populations les plus riches sont les plus polluées, les populations les plus pauvres sont les premières victimes des pollutions, de la nourriture de mauvaise qualité, de la destruction des habitats, de la montée des eaux, des inondations, des canicules et sécheresses, etc. Aujourd'hui, il n'est plus temps de tergiverser. Nous avons la capacité d'agir.

« Le capitalisme épuise la terre et le travailleur » Karl Marx. Le productivisme est climaticide et écocide à l'échelle mondiale. On assiste à un véritable accaparement des ressources naturelles et des biens communs par une poignée de grands groupes capitalistes et les états. Il y a des régions du monde où on ne peut plus vivre ni travailler, où tout a été saccagé, pollué, détruit, par les groupes industriels qui ont délocalisé plus loin.

**La CGT doit dénoncer sans hésitation cette chaîne des responsabilités dans les attaques contre le climat et contre la biodiversité pour que les entreprises qui ne respectent pas la réglementation soient sanctionnées.**

Les activités des entreprises constituant le patrimoine de 63 milliardaires français-es émettent autant de gaz à effet de serre que celui de la moitié de la population française. Les ultra-riches qui captent les biens ne paient pas assez d'impôts et sont favorisé-es par les gouvernements capitalistes.

Les gouvernements signent des traités de libre échange qui permettent le com-

merce international à l'autre bout du monde. Nos dirigeants politiques perfusent avec de l'argent public les grands groupes et des filières, sans condition ni contrepartie, alors qu'ils délocalisent les activités vers des pays à moindre coût social, énergétique ou environnemental dès que la productivité baisse.

Parallèlement, ils optimisent leurs rentabilités par des stratégies fiscales voire d'évasion dans des paradis fiscaux. Les enjeux du changement climatique et de la crise de la biodiversité doivent être compris collectivement et faire partie intégrante de nos luttes sociales et le combat contre le capital. Les enjeux écologiques doivent s'intégrer aux luttes sociales dans le monde du travail.

**La FERC CGT s'engage à organiser des journées thématiques sur cette question et ces enjeux au sein de la fédération, en collaboration avec les organisations CGT.**

Les mesures prises par les États se traduisent par des politiques d'austérité et font porter sur les plus précaires une transformation très dure des modes de vie et de travail, avec des mesures coercitives.

La FERC CGT doit proposer à tou-tes les travailleur-ses un projet alternatif respectueux de l'environnement ainsi que de leurs conditions de vie et de travail.

Dans ses champs, professionnels, la FERC CGT se donne pour objectif de construire des cahiers revendicatifs liant conditions de travail et questions environnementales, identifiant en particulier les investissements et choix budgétaires nécessaires pour mettre en oeuvre une transition écologique au service des salarié-es et de la population.

La FERC-CGT n'oppose pas emploi et écologie. Elle considère que les deux ont le même ennemi : le Capitalisme

La FERC CGT s'engage pour :

> La relocalisation des activités économiques et de l'emploi notamment par la formation,

> Repenser l'aménagement du territoire basé sur la nécessité d'une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre générés par les déplacements individuels professionnels contraints, repenser l'aménagement du territoire par une véritable politique de développement de transports en commun publics et gratuits et des déplacements doux, qui limiteraient les déplacements individuels.

> La réduction drastique du temps de travail et la répartition du volume horaire travaillé sans perte de salaire. La FERC s'engage pour la réduction du temps de travail à 32h00 hebdomadaire, sans pertes de salaires, le mouvement historique de réduction de la durée du travail étant maintenant renforcé par l'exigence de réduire les impacts de l'activité humaine sur la planète.

**A. Dans l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et l'enseignement agricole**

La jeunesse est particulièrement sensible voire mobilisée sur les questions liées à la transition écologique. Ils et elles critiquent le monde académique et un pilotage exacerbé de la recherche, trop axé sur les intérêts à court terme des multinationales.

**La FERC CGT s'engage à construire et à porter un projet alternatif dans l'éducation et la formation en rupture avec le système capitaliste et productiviste responsable de la crise climatique.**

La FERC-CGT encourage et soutient la recherche qui contribue à la prise de conscience de l'urgence environnementale. Grâce à elle, scientifiques et citoyen-es disposent de données fiables qui aident non seulement à la compréhension de cette question cruciale, mais surtout à la nécessité d'y faire face par une large mobilisation sociale et politique.

Une vigilance est à mener à propos de l'implantation de grands groupes sur les campus leur intervention dans les établissements scolaires et sur la montée en puissance de l'enseignement privé sponsorisé. La FERC CGT revendique le

monopole de la collation des grades par l'Enseignement Supérieur Public, la fin de toute subvention publique pour les établissements privés de l'ESR.

## B. Tou·tes acteur·trices, tou·tes décideur·ses

Dans les CSE/CSA il faut exiger des bilans annuels environnementaux avec analyse de l'empreinte écologique de l'activité de l'institution et élaboration d'un engagement à réduction de l'impact chiffré, doté de moyens et daté.

### La FERC revendique :

> Un plan national de construction et de rénovation du bâti de l'école à l'université pour arriver au plus près d'un zéro impact (rénovation thermique et électrique, cours végétalisées...). Ces rénovations et reconstructions doivent reposer sur une politique de proximité (établissements plus petits mais plus nombreux) et s'articuler à une politique de transports en commun efficaces et gratuits pour les desservir afin d'éviter l'usage de moyens de transport individuels.

> Elle s'oppose aux partenariats public-privé et veut le retour à un financement public intégral. La prise en charge à 100 % par les employeur·ses des abonnements de transports en commun - des outils pour mettre en place le recyclage des déchets et leur diminution.

> Des lieux de travail sûrs et sains (sans polluant), le stockage et la gestion des produits toxiques et CMR est une priorité avec des dispositifs de stockages et d'élimination de qualité.

> La transparence totale sur les risques environnementaux et notamment une véritable campagne de désamiantage des établissements scolaires dans le cadre de l'application du Plan amiante relancé en 2016 et une prise en charge des personnels exposés avant 2021 »

> Un plan de construction et de rénovation de logement sociaux,

> Une restauration collective en lien avec l'agriculture raisonnée et l'agriculture

biologique respectueuse des personnels avec un coût modique avec une prise en charge obligatoire de l'employeur·se,

> Pour le numérique, la mise en oeuvre de solutions logicielles libres produites et hébergées par la fonction publique en France sur des serveurs sous le contrôle d'une haute autorité indépendante, l'arrêt du 100% numérique dans l'Éducation Nationale.

> Des nouvelles acquisitions ou l'achat de matériel tournés vers le reconditionné et / ou le réemploi avec la mise en place d'une bourse publique d'échange entre services publics et les établissements de recherche.

En cas de fermeture définitive d'un établissement ou d'un service, l'État ou l'entreprise se doit de réhabiliter les lieux en dépolluant celui-ci même celui redevient un espace « naturel » sans activité humaine. L'espace libéré doit être remis gratuitement à la population et la collectivité pour un projet d'intérêt général.

Les instances représentatives des personnels doivent être un lieu d'échange et de décisions où les travailleur·ses décident, la voix des salarié·es est prépondérante.

## C. Reconversion professionnelle, formation adulte et transformation des métiers

Certaines activités produisent des biens ou des services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion durable des ressources.

D'autres contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Enfin, des métiers dont la finalité n'est pas environnementale intègrent de nouveaux savoirs et savoir-faire pour prendre en compte la dimension environnementale.

Il faut repenser les qualifications et faire évoluer les formations des formateur·trices, élargir les démarches pédagogiques et les contenus en y incluant les dimensions économiques,

sociales et démocratiques allant plus loin qu'une conception environnementale de la crise climatique. **Et il faut que l'Etat y mette les moyens.**

La formation continue peut être un moteur impulsant une meilleure prise de conscience des problématiques environnementales. La nécessaire transformation de nos systèmes de production pour faire face à la crise écologique globale va générer d'importantes transformations des métiers et des emplois.

La nécessaire transformation de nos systèmes de production pour faire face à la crise écologique globale va générer d'importantes transformations des métiers et des emplois. En l'absence d'anticipation, ces transformations vont provoquer des suppressions d'emplois massives dans certains secteurs. Sur les territoires, des projets de relocalisations doivent être construits avec tous les acteurs (élu·es, entreprises, organisations syndicales et patronales, citoyen·nes, etc.) et comporter un droit effectif à la reconversion.

**La FERC CGT revendique le droit à un congé de formation à la main du·de la salarié·e, correspondant à ses aspirations et choix de vie, assorti de moyens nécessaires à l'accès à une formation longue, certifiante, initiale ou de reconversion (sur le modèle de l'ex-CIF).**

La FERC CGT considère que la transformation et l'émergence de métiers doivent être une opportunité pour développer la mixité des métiers.

Repenser les contenus des programmes et formations avec des modules sur les différents modes de production agroécologiques, la rénovation énergétique, l'isolation du bâti, les matériaux écologiques, les énergies renouvelables, le respect de la biodiversité. »

**La FERC CGT revendique un service public de la formation professionnelle continue et qualifiante doté de missions et de moyens élargis permettant de répondre aux besoins économiques et sociaux, en tenant compte du déve-**

loppement harmonieux des territoires au plus proches des travailleur-ses, des privé-es d'emploi et des précaires et de la diversité des publics.

**L'AFPA, les GRETA, ainsi que le CNAM de droit public sont de fait des éléments constitutifs.**

À ce corpus pourraient être associées des associations à but non lucratif (voire certains organismes vertueux) qui oeuvrent dans le champ et qui en partagent les valeurs fondatrices dans les actes.

### III. L'Urgence est à la défense et la sauvegarde des libertés collectives et individuelles !

#### A - Les libertés syndicales

Les libertés syndicales sont de plus en plus attaquées. On assiste à des restrictions, à de la répression. Les acteur-trices et les actions militantes sont criminalisé-es. On assiste à un développement de sanctions déguisées sous forme de « mutation dans l'intérêt du service » ou de restriction d'accès à certaines fonctions ou responsabilités.

Les mouvements lycéen-nes et étudiant-es sont, eux aussi, de plus en plus victimes de répression administrative et policière. Le projet de loi « d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur 2022-2027 » prévoit la mise en place d'amendes forfaitaires (500 € majorés à 1000€) délictuelles en dehors de toute procédure contradictoire judiciaire, pour « l'occupation d'un lieu d'étude ». Cette loi vise très clairement à réprimer les mouvements étudiants.

La liberté de manifester est, elle aussi, de plus en plus menacée, par la répression policière, judiciaire et administrative, ainsi que par les interdictions préfectorales de manifestations et rassemblements revendicatifs.

La fédération invite ses organisations fédérées à renforcer les collectifs Accueil Lutte et Sécurité.

**La FERC s'engage à défendre le droit de manifester qui est un droit fondamental.**

En avril 2023, le ministre de l'Intérieur (soutenu par la première ministre) a gravement attaqué la Ligue des droits de l'Homme (LDH), coupable à ses yeux de défendre les libertés publiques contre les dérives de la politique du maintien de l'ordre, et l'a menacée en rétorsion de couper l'aide publique qui lui revient. Cette intimidation à peine voilée est d'une gravité extrême concernant une association centenaire, reconnue pour son action dans la protection des libertés. La FERC CGT apporte son soutien large et entier à la LDH qui combat les injustices, le racisme et les discriminations de tous ordres et invite ses syndiqué-es à adhérer à la LDH.

Des collectivités territoriales menacent les Bourse du Travail, privant ainsi les travailleur-ses de lieux pour s'informer, s'organiser. Les bourses du travail sont des biens communs, pour informer les travailleur-ses sur leurs droits, organiser les luttes et les soutiens. Elles sont aussi des lieux d'éducation populaire. À ce titre, la FERC CGT soutient les luttes pour leur défense. Le climat raciste actuel rend nécessaire de revenir au sens original de la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905 qui garantit la liberté de conscience.

**La FERC CGT dénonce toute remise en cause de la Loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, refuse tout dévoiement de la laïcité, à ce titre elle exige l'abrogation de la « loi séparatisme », adoptée en 2021.**

**La FERC CGT demande l'abandon du contrat d'engagement républicain qui limite le droit d'association par la menace du retrait de leurs moyens d'actions.**

**La FERC CGT exige le respect total des franchises universitaires et des libertés académiques.**

À l'instar de la CGT dans ses principes fondateurs, la FERC entend lutter contre l'ensemble des discriminations

(résolution 4 du 13<sup>e</sup> congrès de la FERC).

#### B - Du droit des femmes à disposer de leur corps.

Le droit à l'avortement et à la contraception est indispensable à la santé des femmes, à leur émancipation, à leur scolarisation, à leur accès au travail et donc à leur autonomie financière. En France, le droit à l'avortement, même légalisé, est limité par la clause de conscience des médecin-es, l'absence de structures hospitalières adéquates, les restrictions budgétaires dans la santé...

**La FERC s'engage pour la défense du droit à l'IVG partout dans le monde, et son inscription dans la Constitution en France.**

L'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes, aux femmes célibataires est une avancée vers l'égalité des droits, mais les personnes transgenres en sont exclu-es La prise en charge doit être à 100 % sans critère d'accès de type médical et/ou de genre.

**La FERC CGT s'engage dans les luttes contre le patriarcat et contre les Violences Sexistes et Sexuelles, notamment en participant aux mobilisations du 25 novembre, du 8 mars et aux Journées Intersyndicales Femmes.**

#### C - La culture de la paix

**La FERC CGT s'engage pour la défense de la liberté dans un monde pacifique et le renforcement d'une culture de la paix.**

Le camp occidental sélectionne ses soutiens, le conflit en Ukraine (dans lequel la Russie est l'agresseur) ne doit pas faire oublier la guerre en Palestine, au Yémen au Kurdistan, les impérialismes notamment français...

L'État-Nation doit partout être combattu et la disparition de l'État doit être envisagée comme prérequis à la paix entre les hommes et les femmes de cette planète.

Une paix durable est une condition préalable à l'exercice de tous les droits de l'être humain. La FERC CGT appelle à signer massivement la pétition pour la ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et avec le Mouvement de la Paix, participe aux journées internationales de la Paix.

**La FERC CGT s'engage pour l'accueil des migrant-es, la défense des droits des jeunes et des enfants sans papiers.**

Depuis de nombreuses années et notamment en raison de ses champs de syndicalisation, la FERC est investie dans la défense des enfants et des jeunes sans papiers et de celles et ceux qui se voient refuser le droit à la scolarisation. Il appartient aux militant-es de la FERC CGT de faire vivre le droit à la scolarisation et de lutter contre les discriminations liées à la nationalité. La FERC CGT participe notamment à un certain nombre de collectifs, dont le Réseau Éducation Sans Frontière.

Elle participe au collectif JUJIE-S (Justice pour les Jeunes Isolé-es Etranger-es). Elle participe à la rédaction, à la mise à jour, au financement et à la mise en ligne sur son site d'un guide juridique et militant : Le droit à l'école pour tous les enfants rédigé et soutenu par différents syndicats et associations.

Par ailleurs la FERC participe aux activités du collectif confédéral Migrant-es, qui lutte à son niveau contre les discriminations affectant les travailleur-ses sans-papiers, notamment par l'organisation de grèves coordonnées.

Face à ce qui n'est pas, comme on voudrait nous le faire croire, une crise migratoire, mais bien une crise de la solidarité et de l'accueil, la FERC CGT continuera à défendre ses valeurs partout où elle est présente.

**IV. Une fédération mobilisée pour les différentes urgences avec ses organisations fédérées !**

## A - Une fédération mobilisée pour l'Émancipation

Une fédération mobilisée pour garantir et mettre en oeuvre les droits des personnes en situation de handicap dès le plus jeune âge et tout au long de la vie pour rendre possible l'émancipation.

Pour l'éducation, loin du tri social et de la privatisation rampante, nous œuvrons pour une École de l'émancipation et l'épanouissement immédiat et à long terme des élèves, les aidant à se construire.

Sous couvert d'orientation active et d'aide à la réussite (loi ORE), l'accès aux études supérieures au choix de l'étudiant-e n'est plus un droit, le baccalauréat n'a plus la même valeur selon les établissements précarisant davantage les jeunes issu-es des quartiers populaires et de la ruralité, mais il doit rester le premier grade universitaire.

La FERC CGT s'engage pour l'abrogation des réformes des lycées et la réforme du bac, la suppression de la sélection à l'université et exige pour chaque lycéen-ne (général, professionnel ou technique) le droit à la poursuite d'étude dans une filière correspondant à ses choix et à ses aspirations et donc le retrait de Parcoursup et de la nouvelle plateforme Mon Master.

Elle affirme la nécessité d'un plan d'urgence pour l'enseignement supérieur, par la création massive de postes et la création de places en nombre suffisant, qui permette de répondre aux demandes des bachelier-es et d'étudiant-es en demande de réorientation. Une éducation de qualité est un gage de l'investissement dans la jeunesse et l'avenir de la société.

Dans l'enseignement supérieur, loin de la marchandisation et du tri social, nous œuvrons pour l'accès de tou-t-es à un service public national avec une formation à la recherche, par la recherche.

L'enseignement supérieur est soumis

depuis de nombreuses années désormais,

- > À l'austérité libérale, en termes de budget d'investissement et de fonctionnement.

- > Aux restructurations à marche forcée, aux fusions d'établissements.

- > A la mise en concurrence des établissements les uns avec les autres.

- > A la précarité générale des personnels.

**La FERC CGT revendique :**

- > Au moins + 2 milliards d'euros pour le budget ESR.

- > La création immédiate d'au moins 7500 emplois de titulaires. Le recrutement de 6000 agent-es/an entre 2024 et 2034.

- > La mise en chantier de l'équivalent de 10 universités afin de faire face à la pénurie de locaux universitaires.

- > L'abondement de la part du PIB investi dans l'ESR (pour atteindre 2 %), comme de celui de la Recherche (pour atteindre 3 %).

Avec la crise sanitaire, nous avons pu constater, tout à la fois, la formidable capacité des équipes scientifiques à inventer des vaccins et la lamentable stratégie des gouvernements et des multinationales de l'industrie pharmaceutique qui, en refusant de mettre les brevets en libre accès et en refusant de partager la technologie et le savoir-faire, ont engendré des centaines de milliers de malades et de morts dans les pays les plus pauvres de la planète. Cela a également favorisé l'apparition de nouveaux variants et par voie de conséquence, l'amplification de la pandémie.

Il y a urgence à mobiliser des moyens importants et pérennes pour la recherche et le développement, pour des investissements publics de haut niveau, notamment dans la recherche fondamentale, étape absolument indispensable en amont de la recherche appliquée. A cette fin, l'existence des organismes nationaux de recherche est absolument indispensable. La France doit respecter l'objectif de consacrer au moins 3 % de son PIB

au secteur recherche & développement dont un tiers consacré à la recherche publique.

La mise en place de la LPR, à la suite des LRU Péresse et Fioraso des gouvernements précédents, est un pas en avant dans la privatisation de la recherche publique. Elle vise à assurer la prédominance de la recherche sur projets, notamment via l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), au détriment d'un financement d'État récurrent des unités, seul à même de garantir des recherches sur le long terme indépendantes d'intérêts privés. Les dispositifs supplémentaires de précarité qu'elle contient comme les contrats de missions et les chaires juniors, visent à mettre en place un nouveau système d'organisation de la Recherche, avec des équipes à durée de vie limitée à celle d'un projet et composées essentiellement de non-titulaires. Dans le même temps, le gouvernement entend avancer vers la remise en cause des organismes publics nationaux de recherche, en les fondant dans les universités et en remettant en cause le statut de chercheur à plein temps.

La FERC combat pour l'abrogation de la LPR et de tous ses dispositifs de précarité.

Pour assurer le nécessaire développement de la recherche publique dans toutes ses composantes, fondamentales comme finalisées, elle exige :

> Le maintien de tous les organismes publics nationaux de recherche, avec toutes leurs prérogatives

> Le recrutement annuel de 5000 titulaires dans toutes les catégories, de l'agent technique au Directeur de Recherche, et le maintien du statut de chercheur à temps plein

> le rétablissement d'un financement d'État prédominant pour les unités - La suppression de l'ANR et la réattribution aux unités de ses fonds dédiés à la recherche sur projets

> la suppression du crédit d'impôt recherche (CIR), essentiellement utilisé pour la spéculation et les profits, et le transfert des fonds vers la recherche

publique et l'université

> la suppression de l'« agence » d'évaluation HCERES.

**Dans les CROUS, nous nous battons pour la défense de la mission sociale des CROUS envers les étudiant-es : accompagnement et amélioration des conditions de vie.**

Dans les organismes de Formation professionnelle, nous oeuvrons pour permettre aux jeunes et aux adultes d'accéder à la qualification afin d'exercer le métier de leur choix, d'accéder à un niveau supérieur de qualification et/ou de se reconverter.

La Loi « liberté de choisir son avenir professionnel », qui a aussi dicté la casse du Lycée Professionnel, a bouleversé profondément le système de formation professionnelle. Pour la FERC CGT, la formation professionnelle doit être un outil de progrès social et d'émancipation pour les salarié-es. L'enseignement professionnel doit relever de l'Éducation nationale et être indépendant du patronat.

Les réformes du LP (Bac Pro 3 ans, familles de métiers, co-intervention et chef d'oeuvre...) ont diminué les temps d'enseignement. Pour une formation initiale de qualité, la FERC-CGT demande la restitution des heures d'enseignement volées.

Le gouvernement a fait le choix de multiplier les aides à l'embauche d'apprenti-es transformant ainsi une voie de formation en flux de main d'oeuvre précaire. La volonté gouvernementale d'augmenter la présence des mineur-es (apprenti-es et stagiaires des lycées professionnels) en entreprise pose la question de l'exposition d'un public fragile aux accidents au travail et aux VSS.

**La FERC-CGT réclame un plan national d'évaluation et de prévention, avec des moyens de contrôle renforcés.**

La loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » a entraîné la monétisa-

tion du compte personnel de formation (CPF) et une réduction des droits des travailleur-ses.

Cette évolution a aussi entraîné de nombreuses dérives. En 2022, en instaurant un reste à charge pour les travailleur-ses, le gouvernement, a réduit l'accès au droit qu'est le CPF.

**La FERC-CGT revendique que chaque salarié-e ou travailleur.euse.s et privé.e. d'emploi puisse disposer librement de son CPF pour financer des formations de qualité.**

Pour financer la formation professionnelle, il faut imposer une augmentation importante des contributions des entreprises.

Pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, pour arrêter la mise en concurrence des salarié-es, il faut sortir la formation professionnelle de la marchandisation avec la création d'un grand service public national de l'orientation, de la formation professionnelle et de la certification.

## B - Le sport et les métiers du sport :

La nouvelle gouvernance du sport est destinée à modifier progressivement le modèle sportif français. Elle opère un recentrage de l'Etat vers la haute performance en faveur des sports médaillables et médiatiques. Sous couvert de responsabiliser le mouvement sportif elle favorise les logiques d'externalisation qui menacent l'ensemble des conseillers techniques d'Etat. Nous revendiquons la réunification du ministère Jeunesse et Sports pour servir une action de service public éducatrice d'accès au sport pour toutes et tous. Contrairement aux discours tenus, l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 pourrait se traduire par des démantèlements accrus auxquels nous nous opposons.

## C - L'Éducation populaire et les métiers de l'éducation populaire

Cette démarche d'émancipation indi-



viduelle et collective, de partage des savoirs et de conscience critique, est complémentaire à l'École. Elle nécessite une place restaurée dans le service public d'État avec pleine reconnaissance statutaire des agent-es qui la servent. Aujourd'hui les glissements idéologiques dégradent cette mission qui pourtant conserve toute son actualité dans une société fracturée. La notion d'engagement portée par l'État, en particulier avec le service national universel, est aux antipodes de l'autonomie. L'engagement ne s'impose pas ; il se construit. La FERC condamne le Contrat d'Engagement Republicain et ses dérives. Elle dénonce les mésusages du service civique et exercera sa plus grande vigilance sur ses utilisations. Nous entendons agir pour la promotion d'une action publique partagée entre l'Etat, les collectivités les associations.

**LA FERC CGT s'engage avec l'ensemble des organisations de la fédération à agir au service de l'émancipation de tou·tes**, de la transformation de la société et d'une véritable démocratie sociale. Cela nécessite le développement des services publics et d'un secteur associatif et d'Éducation populaire porteur réellement de valeurs de progrès social.

V. Face aux urgences :  
une fédération rassembleuse !

La FERC CGT se doit d'être rassembleuse dans son champ fédéral avec ses organisations. Cela peut passer par des journées de débat ou de formation sur différents thèmes à l'attention de l'ensemble de ces organisations via les différents collectifs fédéraux par exemple et des articles/dossiers dans le LIEN et ses réseaux sociaux. Ces journées doivent nous amener à la construction de revendications afin de mettre en place une position claire concernant tous les sujets de société en s'appuyant sur les productions des différents collectifs fédéraux.

À côté de nos luttes contre la réforme des retraites ou la défense des salaires et des conditions de travail, les journées pour les droits des femmes et des minorités de genre (lutte contre les VSST, droit à l'IVG), les journées pour le climat et les questions environnementales et écologiques, avec un renouvellement dans les modes d'actions et de mobilisation, se révèlent très mobilisatrices. Ces journées de mobilisation apportent un nouvel élan aux mobilisations : plus de femmes plus de jeunes, elles doivent nous permettre la diffusion de notre projet de société anticapitaliste, féministe et antiraciste.

Nos revendications doivent aussi être discutées et être en accord sur certains thèmes dans l'ensemble de la CGT voire avec la confédération : il ne sera

pas possible pour la FERC de mobiliser seule.

La fédération devra proposer à l'ensemble des acteur·trices qu'ils et elles soient associatif·ves, syndicaux·ales de se retrouver afin de lancer le débat sur tous ces thèmes et ainsi faire avancer une réflexion commune.

La FERC doit se rapprocher des autres organisations syndicales et des associations dans le but de construire des coalitions de luttes, dans le respect de l'indépendance et des prérogatives de chacun. Face aux attaques gouvernementales et patronales ainsi qu'à la montée de l'extrême droite, la nécessité d'une unification syndicale est plus que jamais à l'ordre du jour.

La FERC doit travailler à tout type de construction dans le but de lancer des appels à la grève, à des journées à des journées de mobilisation, des actions de la désobéissances civiles (comme le font « Les Scientifiques en rébellion ») afin de faire gagner de nouveaux droits aux travailleur·ses.

La FERC au sein de son collectif formation professionnelle s'attache à élaborer une expression de toutes les organisations fédérées en lien avec la formation professionnelle, se basant notamment sur les productions déjà travaillées au sein des organisations fédérées. Elle s'engage à inscrire à l'ordre du jour de son premier CNF, la mise à jour de ses repères revendicatifs sur la formation professionnelle par le biais d'un texte amendable par l'ensemble des organisations. Il appartiendra au collectif formation professionnelle de se saisir de cet objectif dès le début de ses travaux. Le collectif réunissant des camarades d'organisation fédérées n'ayant pas tous les mêmes droits syndicaux, notamment ceux du privé, il lui appartiendra de trouver des modalités de fonctionnement facilitant leur participation.

## I. ANALYSE GÉNÉRALE SUR LA SITUATION DE LA « JEUNESSE »

### A. État des organisations de jeunesse

Sur le plan juridique, le syndicalisme étudiant ou lycéen n'existe pas : ce sont des associations ayant pour objet la défense des droits et des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de leurs membres. Elles ne bénéficient pas des spécificités accordées aux syndicats de salarié-es. La plupart des organisations étudiantes françaises utilisant le terme de « syndicat étudiant » se réfèrent à deux chartes : la Charte d'Amiens et la Charte de Grenoble de 1946, établie par l'UNEF lors de son congrès qui est l'acte fondateur du syndicalisme étudiant. C'est le cas notamment de l'UNEF, de Solidaires étudiant-es, de la FSE et de l'Union étudiante.

La loi ne considère pas les étudiant-es/ lycéen-nes comme des travailleur-ses. À côté de ce syndicalisme s'est développé un mouvement associatif étudiant regroupé principalement au sein de la FAGE (fédération des associations générales étudiantes) qui est aujourd'hui la première organisation étudiante représentative. Tout en ayant développé une offre de services aux étudiant-es, la FAGE s'est fondée sur une base corporatiste et est souvent l'alliée des directions d'établissements et du MESR.

Qu'elles se réclament ou non du syndicalisme, les associations étudiantes ont une reconnaissance institutionnelle puisqu'elles siègent au CNESER, au CROUS, à l'ONVE et dans différents conseils au niveau local dans les établissements d'enseignement supérieur.

### B. Précarité (étudiante, salariale...)

Alors que la crise économique touche tous les secteurs du fait de l'inflation et des difficultés d'approvisionnement en énergie, la situation des jeunes doit faire l'objet d'une surveillance et d'une vigilance accrue des pouvoirs publics pour éviter des situations difficiles. En effet, elle est souvent en première ligne face à

la pauvreté, à la précarité, au chômage, dans l'accès au logement et dans des obstacles à la mobilité. Un-e étudiant-e sur deux ne parvient pas à se loger, se soigner ou à se nourrir correctement.

La décision de mettre les repas des CROUS à 1 euro est une bonne chose. La FERC revendique sa généralisation pour tou-ttes les étudiant-es, boursier-es et non boursier-es. Ces repas doivent être de qualité et disponibles au plus près des lieux d'études. Concernant le logement, la FERC exige : le lancement rapide d'un plan de construction de logements CROUS afin d'y loger d'ici trois ans, 20% des étudiant-es, le gel puis la baisse des loyers en résidences étudiantes, quel que soit le propriétaire par l'encadrement des loyers, la réhabilitation des résidences dégradées et insalubres et leur adaptation pour pouvoir accueillir les étudiant-es en situation de handicap, la nationalisation des résidences étudiantes, l'extension de l'offre de logement en réquisitionnant les logements vides. Pour la mise en oeuvre de ces revendications, une condition s'impose : les moyens financiers et humains doivent être alloués aux CROUS.

Trop d'étudiant-es ne touchent pas de bourses alors qu'ils et elles ne sont plus dans la réalité aidées. La crise sanitaire a accéléré le nombre d'étudiant-es frappant aux portes des associations caritatives ne serait-ce que pour se nourrir. Face à cette situation, la FERC revendique la mise en place d'une allocation d'autonomie en soutien aux jeunes en études et s'engage à oeuvrer, au sein des collectifs jeunes CGT, à porter ces questions qui les concernent pleinement. Etudier, c'est travailler ! Les années d'études et de formation doivent être prises en compte dans le calcul des droits à la retraite.

### C. Le projet Macron pour la jeunesse

Le président de la République n'épargne pas la jeunesse de France et lui propose des retours en arrière conséquents. C'est le Service national universel (SNU) qui embrigade la jeunesse. C'est un dis-

positif de conformation des jeunes relevant du Code du Service national. Il est soumis au devoir d'obéissance et aux organisations de caserne dans sa première phase. Ce cadre général est incompatible avec les objectifs d'émancipation des personnes, d'engagement et d'éducation à la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Nous rejetons le caractère militaire du SNU. Nous rejetons également le fait que, sous couvert d'engagement d'intérêt général, le SNU permet, dans sa deuxième phase le remplacement des emplois salariés par des jeunes non rémunéré-es. La FERC CGT réaffirme son opposition ferme à la mise en oeuvre du SNU et revendique la réaffectation des budgets prévus pour le SNU à l'Éducation nationale, à la Jeunesse et au sport.

La régression portée par la politique macroniste, c'est aussi la réforme de la voie pro, dont le but est de défaire l'Éducation nationale des lycées pro et technologiques pour les remettre entre les mains des branches patronales comme c'était le cas avant 1945.

C'est aussi la réforme du Bachelor Universitaire Technologique imposée aux personnels en plein confinement, au pas de charge, sans concertation pédagogique réelle. Elle vise à : ériger l'apprentissage et l'alternance comme modalités prioritaires et dominantes de formation universitaire au détriment de la formation initiale. Faire des entreprises et des patrons des prescripteurs des programmes universitaires, ce qui conduit à des formations liées en priorité aux besoins momentanés des bassins d'emplois, aux dépens d'une formation technologique générale, qui permette aux futur-es travailleur-euses d'évoluer dans leurs carrières professionnelles, tant sur le plan social que sur l'ensemble du territoire national. Passer de la qualification à la compétence : les formations sont désormais évaluées sur des compétences. Ce qui s'est tramé contre la voie professionnelle des

lycées est donc mis en place dans le supérieur.

## D. Entrée dans le monde du travail

Cinq ans après leur entrée dans la vie active, 12 % des diplômé-es du supérieur occupent un emploi précaire, contre 39 % de ceux qui n'ont aucun diplôme. La sécurité de l'emploi des jeunes travailleur-ses dépend fortement de leur qualification. Cependant, tous-tes sont touché-es. Toutes les catégories de niveau de diplôme ont subi une hausse de l'emploi précaire au cours des trente dernières années.

Globalement, la part des jeunes concerné-es a été multipliée par trois, de 6 % à 18 %. La précarité du travail fragilise les horizons de vie. Elle pèse très concrètement dans un grand nombre de domaines : logement, loisirs, sorties, vacances, vie de famille, etc. Bien sûr, la situation des jeunes peu diplômé-es s'améliore au fil du temps : ils et elles finissent dans la grande majorité des cas par trouver un contrat à durée indéterminée.

La part de précaires se réduit de 39 % à 13 % si l'on considère les personnes sorties depuis plus de onze années de l'école. Pour autant, ces jeunes auront été marqué-es par une période longue faite d'incertitude et de très faibles revenus.

## E. Les mouvements massifs dans la jeunesse (VSS, violences policières, climat...)

Les chiffres de l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante montrent qu'au cours de l'année universitaire 2019-2020, 4 % des étudiant-es déclarent avoir été victimes de violences sexistes et sexuelles, ce qui représente plus de 140 000 personnes.

Face à cette situation que nul ne peut tolérer, les réponses gouvernementales sont insuffisantes. La jeunesse dans sa grande majorité comme le rappellent les enquêtes d'opinions successives, n'a

pas confiance dans les projets sécuritaires du gouvernement et juge la police coupable de violences diverses et variées à son égard. Une part importante de la jeunesse voit clairement la réalité du système policier et de l'institution raciste et violente qu'il représente.

Cette jeunesse, qui s'est récemment mobilisée dans les mouvements féministes, écologistes, antiracistes et contre les violences policières, qui est la première à subir les conséquences de la crise du Covid 19 tant économiquement que matériellement, ne semble pas résolue à rester insensible aux violences policières. Et c'est aussi en réponse à cette politisation et aux potentielles futures explosions de cette jeunesse que le gouvernement se prépare en donnant toujours plus de moyens à la police.

Face à l'urgence climatique, la jeunesse tente un retour en force pour maintenir la pression sur le gouvernement. Cela s'est traduit en mars 2022 dans le cadre de manifestations internationales sur cette question. Les décisions des politiques, notamment dans le cadre des COP sont perçues par la jeunesse comme dérisoires, scandaleuses au regard de leur futur.

## II. ÉTAT DES LIEUX DE L'ACTION MILITANTE DANS LA CGT

### A. Dans la FERC

Ces dernières années, les organisations fédérées ont été engagées dans de nombreux combats en faveur, non seulement des salarié-es et fonctionnaires de leur champ, mais aussi en faveur de la jeunesse au sens large. Un exemple fort concerne les mobilisations dans la voie professionnelle initiale, qui subit l'offensive de l'idéologie libérale la plus décomplexée des gouvernements de Macron. Au-delà, d'autres points sont importants sur le sujet, en voici quelques-uns développés.

### La question des doctorant-es,

Les doctorant-es sont des chercheur-ses en formation. Ils et elles ont vocation à être salarié-es, bien que ce ne soit pas toujours le cas (notamment en sciences humaines). La CGT FERC Sup, le SNTRS et la CGT INRAE syndiquent individuellement les doctorant-es.

Le collectif doctorant-es de la FERC Sup s'est créé au printemps 2022 suite à un besoin des syndicats et des doctorant-es. Il regroupe des doctorant-es venant de différents syndicats (muséum national d'Histoire naturelle de Paris, EHESS, Lyon, Nantes, Pau, Marseille, Grenoble, Lorraine, etc.) D'autres syndiqué-es du champ FERC participent également à ce collectif (syndicat de la culture, CNRS, INRAE, etc.). C'est une richesse importante d'être d'environnements divers car cela permet un partage de pratiques, d'informations et de victoires (ex : mensualisation des vacances à l'université de Grenoble). Il se réunit régulièrement afin de mettre en place des outils pour accompagner chaque syndicat et les personnes concernées sur toutes les problématiques liées à ce statut.

La diversité des doctorant-es intégrés au collectif doctorant-es FERC Sup est une richesse qui justifie d'élargir le périmètre actuel du collectif. Pour permettre une intégration plus fluide des doctorant-es non affiliées à la FERC Sup, comme par exemple le SNTRS, le collectif doctorant-es FERC Sup devient un collectif fédéral.

Par exemple, iels ont produit un guide du-de la vacataire et différents tracts. Iels communiquent également via les réseaux sociaux, tel que Twitter. Ce collectif permet à ces jeunes chercheur-ses en formation de prendre en compte leurs difficultés, et leurs conditions de travail et de construire du revendicatif spécifique. Le but du collectif est de connaître chacune de ces variables afin de lutter au plus près des doctorant-es.

La création du collectif a reçu un accueil enthousiaste ce qui permet de relancer une dynamique au sein des syndicats.

## Proximité jeunesse/fédé

Notre fédération porte un certain nombre de combats partagés par la jeunesse.

## L'égalité femmes hommes

Les données statistiques montrent que les filles réussissent mieux à l'école. D'un meilleur niveau scolaire, les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique que les garçons. Pour autant, elles sont moins nombreuses en proportion à s'orienter dans les filières scientifiques. Dans l'enseignement supérieur, les différences sont plus nettes parmi les diplômé-es scientifiques. Dans l'enseignement professionnel, la mixité est rarement atteinte, tant dans les domaines de la production - où 15 % des élèves ou apprenti-es sont des filles - que dans les domaines des services où les filles sont majoritaires (65 %). La réussite scolaire des filles ne se traduit pas systématiquement par une meilleure insertion professionnelle. À la sortie de l'université, les filles s'insèrent aussi bien dans le marché du travail que leurs homologues masculins, mais n'ont ni le même niveau de qualification, ni le même salaire.

Les jeunes, notamment les femmes, se montrent particulièrement engagé-es sur les questions d'égalité à travers les réseaux sociaux. Notre fédération de par l'ancienneté de son implication dans ce combat est à même d'apporter, au-delà des réseaux sociaux, des réponses concrètes et des possibilités d'engagement pour ces jeunes femmes et hommes. Dans ces champs, la FERC porte l'idée d'une réelle mixité des filières de formation initiale et continue. L'École, du primaire au supérieur, doit jouer un rôle dans la lutte contre les stéréotypes de genre. La FERC CGT revendique aussi l'égalité d'accès à la formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles, une réelle mixité des métiers pour tou-tes.

## Le développement durable et protec-

## tion de l'environnement

Depuis plusieurs années désormais, la FERC s'engage aux côtés de la jeunesse dans les mobilisations qui affirment « fin du mois, fin du monde, même combat ! ». Ensemble elles luttent pour affirmer que urgences climatiques et urgences sociales sont profondément liées.

La FERC porte, avec ses organisations, la nécessité d'avoir différentes actions sur tous les bâtiments hébergeant une activité de son secteur.

- > des réalisations de bilan énergétique et plan d'isolation,

- > un programme concerté de réduction énergétique et de la consommation en eau,

- > des outils pour mettre en place le recyclage des déchets et leur diminution,

- > le renforcement des filières locales et bio dans la restauration scolaire, alimentation moins carnée,

- > la transparence totale sur les risques environnementaux et notamment une véritable campagne de désamiantage des établissements scolaires et universitaires et accueillant une activité de recherche et de culture dans le cadre de l'application du Plan amiante relancé en 2016 et une prise en charge des personnels exposé-es.

La question des mobilités est centrale. La création de locaux à vélo sur les lieux de travail et d'étude et dans les résidences est une nécessité pour les étudiant-es et les personnels. Les mobilités douces doivent se développer pour limiter l'usage des voitures (réouverture de lignes ferroviaires, développement des transport en commun, intermodalités, pistes cyclables, mise à disposition de douches ...)

Réflexions entre environnement et formation

La FERC et ses organisations fédérées

peuvent être forces de propositions dans les décisions concernant les cartes de formations, sur l'évolution des référentiels des diplômes, dans la classification des métiers intégrant de nouvelles qualifications en lien avec l'environnement et les changements climatiques.

La FERC CGT porte :

- > Une carte des formations orientée vers les métiers liés à la transition écologique : inscription dans le cursus obligatoire en lycée agricole de la formation aux modes de production agro-écologiques, dans les filières professionnelles du transport mais aussi du bâtiment pour renforcer la formation à la rénovation énergétique, à l'isolation du bâti, matériaux écologiques, énergies renouvelables, etc.,

- > Des programmes intégrant des contenus de formation sur la transition écologique et ses dimensions économiques et sociales.

- > La participation à un groupe de travail interfédéral sur les questions énergétiques.

## B. Dans la Confédération

### Réactivation du collectif jeunes confédéral

Le collectif confédéral jeunes n'avait plus d'activité, voire d'existence, depuis 2016 mais est en cours de relance. Son activité est vue comme une priorité au niveau confédéral, en développant un travail transverse avec l'ensemble des pôles de l'espace revendicatif et les différents collectifs confédéraux. La FERC veillera à ce que la nouvelle direction confédérale poursuive le travail engagé.

Des collectifs jeunes CGT qui permettent de fédérer les jeunes syndiqué-es autour des thématiques de jeunesse, existent actuellement. Ils sont rattachés : - aux fédérations sous la forme de collectifs jeunes fédéraux, - aux UD et aux fédérations - plus rarement aux UD comme collectifs jeunes interpro.

La Confédération met en avant 10

objectifs pour améliorer le quotidien des jeunes et permettre leur émancipation (droit à l'éducation, allocation d'autonomie, accès au logement, mobilité, cohésion sociale...) <https://www.cgt.fr/plan-cgt-pour-la-jeunesse>

## Mobilisations interprofessionnelles

Le gouvernement a promulgué le 14 avril la loi imposant le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation. Cette contre-réforme s'intègre dans le projet du gouvernement pour la jeunesse, qui subit des conditions d'études dégradées et une précarisation accrue de ses conditions de vie.

Ce projet intensifie encore l'anxiété des jeunes face à l'avenir. Alors que les jeunes connaissent un taux de chômage supérieur au double de la moyenne nationale, ils et elles vont subir de plein fouet les conséquences désastreuses de la contre-réforme de l'assurance chômage, en particulier la baisse de l'indemnisation.

L'allongement de la durée de cotisation va accentuer les difficultés d'insertion professionnelle, précariser davantage la jeunesse et potentiellement repousser l'âge moyen d'accès au premier emploi stable, aujourd'hui de 27 ans. La contre-réforme des retraites Macron, qui confirme la contre-réforme Touraine et prévoit la nécessité de cotiser 43 annuités, obligera les jeunes à travailler beaucoup plus tard que les 64 ans annoncés.

## III. QUELLES STRUCTURES ET QUELLES ACTIONS SYNDICALES DEMAIN ?

### A. 53<sup>e</sup> Congrès confédéral : « La syndicalisation des jeunes est un enjeu. »

Le sujet majeur de la place de la jeunesse dans notre organisation intéresse toute la CGT et pas seulement la FERC. En effet, il est annoncé à l'ordre du jour du 53<sup>e</sup> congrès confédéral, qui se tient quelques semaines avant notre congrès fédéral. Pour prendre en compte la di-

mension confédérale de ce débat dans la phase préparatoire de nos travaux, nous pouvons nous appuyer sur les documents d'orientations confédéraux. Voici des extraits pertinents pour notre réflexion, en particulier statutaire :

*Sur la syndicalisation des 700 000 apprenti.e.s, qui ont besoin d'être organisés et défendus au travail et dans leur CFA. Un bilan des initiatives existantes et des difficultés rencontrées devra être effectué et des expérimentations conduites en lien avec les fédérations et les territoires pour trouver le mode d'organisation le mieux à même de traiter la double dimension travail/formation.*

*La question de l'accueil des jeunes salarié-es-étudiant-es doit être posée. Aujourd'hui, 60 % des jeunes étudiant-es sont obligés de travailler pour faire des études. S'il est impossible de scinder la vie d'un-e étudiant-e salarié-e à la fois étudiant-e et à la fois en emploi, l'objectif prioritaire reste d'éviter à la jeunesse d'être exploitée au travail.*

*Les statuts de la CGT sont basés sur un ancrage dans la profession et un ancrage en territoire. Cette double affiliation est une dimension politique essentielle à respecter. Si pour le territoire ça ne pose pas problème, pour la profession ou fédération d'accroche c'est plus complexe pour les étudiants, qui ont des emplois précaires et changent souvent de secteurs d'activité. Dans le respect des statuts de la CGT, nous devons mettre en place des formes d'organisation en capacité de les fédérer dans un cadre collectif adapté.*

*La syndicalisation des jeunes doit être une priorité. À partir des expériences engagées dans plusieurs organisations (création de syndicats étudiant.e.s salarié.e.s, création de SELA (syndicats étudiants salariés, lycéens apprentis), il faudrait généraliser la création dans les unions départementales de syndicats étudiants-salariés, sous la même forme que les syndicats interentreprises. Faire cette expérimentation en grand dans nos organisations et tirer un bilan durant ce mandat, afin de décider si nous devons aller plus loin au 54<sup>e</sup> Congrès.*

## B. Une évolution nécessaire de la réflexion fédérale

### > Congrès fédéral de 2019

La FERC a adopté l'orientation suivante : [...] *Il existe déjà des expériences de syndicats CGT étudiant-es/lycéen-nes, organisés au plan territorial. Il convient de généraliser aujourd'hui cette possibilité de structuration de la jeunesse dans la CGT et de lui donner une affiliation fédérale. La FERC, de par son champ de syndicalisation qui embrasse les lycées et universités, est la fédération qui doit permettre la reconnaissance statutaire des syndicats étudiants/lycéens.*

### > CNF du mois de juin 2022

Nous avons produit un document sur la syndicalisation de la jeunesse. Ce dernier a permis de dégager des pistes d'évolutions statutaires afin de répondre au mandat :

*L'intégration au sein de la CGT de jeunes non travailleurs nécessite soit une refonte de ses statuts, soit la création d'une structure satellitaire ad hoc n'ayant pas le statut juridique de syndicat. Si la solution de l'intégration au sein de la CGT est retenue, plusieurs solutions sont envisageables :*

*Créer un syndicat rattaché à une fédération : syndicat national ou départemental ; quelle fédération, déjà existante ou nouvellement créée ?*

*Créer un ou des collectifs rattachés directement aux unions locales ou départementales à l'instar des privés d'emploi : syndicats ou comités ? Collectif unique ou en séparant les lycéens et les étudiants ?*

*Reprendre le collectif jeunes : les jeunes se syndiquent dans ce cas dans leur branche professionnelle.*

### > Congrès fédéral de mai 2023

Pendant nos travaux nous devons prendre en compte l'issue des débats confédéraux et la nouvelle orientation confédérale à ce sujet. La solution proposée au niveau confédéral par le

document d'orientation, s'appuie sur les UD par la création de syndicats *inter-entreprises*.

Sans préjuger de l'issue des débats du 53<sup>e</sup>, la FERC s'impliquera dans la dynamique confédérale à ce sujet, respectant les décisions prises au 53<sup>e</sup> congrès.

Cet appui au projet confédéral va dans le sens de notre mandat fédéral qui prend en compte les lycéens et les apprentis. Comme il est écrit dans les documents d'orientation du congrès confédéral, c'est une première étape pour « *aller plus loin au 54<sup>e</sup> Congrès* ».

### C. Quelles actions syndicales de la FERC ?

La réflexion ne porte pas que sur les structures et doit nous amener à poser la question de l'adaptation de la communication à la jeunesse, du soutien au syndicalisme étudiant de lutte, de l'accompagnement à la prise de responsabilité des jeunes syndiqué-es. Une stratégie offensive de syndicalisation de la jeunesse peut notamment s'appuyer sur la réactivation et le développement d'espaces de sociabilité syndicale ou lié au syndicat (temps conviviaux, clubs de sport ouvrier et populaire Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT), activités culturelles et d'éducation populaire, etc.).

### Au-delà de la problématique statutaire

Nous devons aussi réfléchir à nos pratiques syndicales afin de répondre à cet impératif que représente le rajeunissement de la fédération dans son ensemble. Cet objectif ne peut pas rester théorique, nous devons y réfléchir de façon pratique et concrète. Notre expérience concernant le travail effectué depuis des années concernant la place des femmes peut être un appui. Cette expérience doit nous rassurer sur notre capacité à changer l'organisation en profondeur. Elle démontre aussi que si des décisions fortes sont prises elles

doivent surtout être appliquées.

### Convaincre pour rajeunir

Notre action sur certains sujets est essentielle pour convaincre la jeunesse que nous partageons ses préoccupations, ses espoirs et que la FERC peut constituer un outil militant pertinent pour construire des revendications et organiser des luttes pour obtenir satisfaction.

Voici une liste non exhaustive de sujets où la FERC doit continuer à s'investir :

- > défense de l'école émancipatrice
- > défense de l'accès aux études supérieures et lutte contre la précarité étudiante,
- > lutte effective contre les VSS auprès des employeur-ses et en interne,

**La FERC s'engage à mettre en place une formation à la constitution de commissions féministes au sein des syndicats et à déployer un réseau d'échanges entre les commissions féministes.**

> Luttés sur les questions environnementales,

> Luttés contre toutes les discriminations, dont beaucoup sont systémiques.

### Comment agir en interne pour rajeunir ?

- > Réfléchir à une syndicalisation envers la jeunesse,
- > Prendre en compte la diversité de la jeunesse,
- > Mettre en place une communication adéquate,
- > Réfléchir à un fonctionnement interne plus inclusif,
- > Mettre en place un fonctionnement et des politiques pour oeuvrer à un rajeunissement des instances.
- > Veiller à limiter autant que possible le cumul des mandats et leurs multiples reconductions
- > Repérer, soutenir et former les jeunes pour favoriser l'émergence des militant-es de demain.
- > Assurer la formation en interne pour la prise de mandat.



# uniprévoyance

Santé et Prévoyance,  
Action sociale et Services,  
nous avons tant à partager



SANTÉ • PRÉVOYANCE

Votre protection sociale,  
c'est notre métier !

Pour toute information : [contact@uniprevoyance.fr](mailto:contact@uniprevoyance.fr)

[www.uniprevoyance.fr](http://www.uniprevoyance.fr)

## / DÉPLOIEMENT FÉDÉRAL : LA FERC DANS LE SYNDICALISME DE DEMAIN

### I. POURQUOI LE DÉPLOIEMENT AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE SYNDICALE EST INCONTOURNABLE ?

Notre préoccupation pour le renforcement de notre outil syndical trouve son fondement dans notre conception du syndicalisme et la nécessité de construire un rapport de force pour imposer au gouvernement et au patronat une dynamique de progrès social. Les droits sociaux sont le fruit de la lutte des travailleur·ses. À toutes les échelles : du service, de l'établissement, de l'entreprise en passant par les ministères ou les branches pour empêcher des reculs sociaux ou gagner de nouveaux droits, nous avons besoin d'entraîner largement dans la lutte, de massifier, d'œuvrer à rassembler la grande majorité de nos collègues et du salariat en général.

Pour rompre avec l'idée de la grève perçue comme seule arme des personnels et salarié·es à statut, il nous faut reconstruire des outils permettant de rendre l'ensemble des travailleur·ses, en particulier les plus précaires, acteur·trices de l'action syndicale et de la grève. Loin d'être une utopie, cet objectif a été réalisé

dès ses origines par le syndicalisme confédéré, né à une époque où le salaire à la tâche et l'absence de contrat était la norme.

Notre fédération couvre des champs très différents. Beaucoup de nos secteurs sont concernés par une précarisation accrue des personnels, accentuée par la logique de mise en concurrence et de marchandisation de nos secteurs (notamment par les appels d'offres, les appels à projet et la financiarisation de l'Éducation). Dans le secteur public, la précarité se développe également à travers le recours à des contrats de droit public mais également de droit privé. Les statuts des personnels sont attaqués. Au final, ce sont les conditions de travail, les missions, la reconnaissance des qualifications de toutes les travailleur·ses qui sont dégradées.

Notre fédération doit s'armer pour défendre au mieux et au plus juste les personnels fragilisés. Il nous faut adapter notre mode de structuration afin de favoriser la continuité syndicale et l'implication durable des syndiqué·es, en particulier les plus précaires, dans la vie syndicale. Malgré

tout, des emplois restent pérennes, surtout dans les directions, les services administratifs. Pour la catégorie des cadres et quelques personnels administratifs assimilés, il faudra lors de ce prochain mandat, œuvrer pour se rapprocher de ces catégories en travaillant en lien avec les différents outils de la confédération.

La construction du syndicat est la première étape dans la mise en place d'un rapport de force. Pour que les travailleur·ses soient dans la lutte, il faut qu'ils et elles soient organisés syndicalement, c'est-à-dire être inscrit·es dans un cadre syndical collectif dans lequel ils et elles peuvent pleinement s'impliquer, décider et agir. Il y a un lien direct et fort entre présence syndicale et mouvements sociaux, luttes victorieuses. Il n'y a donc pas de raccourci possible pour résister aux programmes néolibéraux et gagner de nouveaux droits : il faut reprendre l'initiative. Le mouvement syndical a besoin de se déployer dans les lieux où il n'est pas présent et doit viser à organiser l'ensemble des salarié·es sur leurs revendications.

Notre syndicalisme n'est pas un syndicalisme délégué. Sa force réside dans l'activité déployée par ses adhérent·es, ses militant·es, leur capacité sur les lieux de travail à rassembler, contester, proposer, lutter et négocier. Notre syndicalisme rassemble quand il est utile au quotidien, construit ses revendications au plus près des aspirations des travailleur·ses fonctionne de manière inclusive et démocratique, est porteur d'espoir et de transformation sociale.

Parce qu'il construit concrètement la solidarité des travailleur·ses, démontre la nécessité du rapport de force pour faire respecter ses droits et en gagner, notre syndicalisme



crée toujours davantage les conditions de mobilisation plus large avec l'ensemble du monde du travail pour la conquête de nouveaux droits. De plus, là où notre syndicalisme se déploie, il est un outil concret pour faire reculer les idées d'extrême-droite.

Pour reprendre un constat qui date à la CGT : pour gagner, être fort-e chez soi ne suffit pas, il faut être fort-e partout. On le voit bien : les reculs sociaux touchent également les bastions syndicaux. Il n'y a donc pas de raccourci possible : pour gagner, nous devons renforcer nos bases syndicales et aller où nous ne sommes pas présent-es, démontrer l'utilité du syndicalisme et aider à construire des syndicats forts.

**La fédération s'engage à être un niveau de mutualisation pertinent de nos objectifs de renforcement. Pour la FERC, se renforcer là où on est présent-e, construire de nouveaux syndicats où l'on est absent-e, renforcer notre structuration est une priorité stratégique.**

## II. LE DÉPLOIEMENT SYNDICAL : UNE PRÉOCCUPATION DE L'ENSEMBLE DE LA FÉDÉRATION

Le XIII<sup>e</sup> congrès fédéral a posé, avec sa résolution 3, le développement syndical comme un enjeu central de notre stratégie syndicale. Les éléments d'orientation développés dans cette résolution sont encore d'actualité. Notre démarche est tournée résolument vers les salarié-es. Elle s'appuie sur nos syndicats et vise à répondre à leurs besoins.

Durant la précédente mandature, notre politique de déploiement au niveau fédéral s'est particulièrement matérialisée dans les champs de l'éducation populaire et du sport. En même temps, les organisations fédérées ne sont pas restées sans réaction. Elles ont continué à se développer faisant ainsi de notre fédération, une

fédération CGT qui gagne continuellement des adhérent-es. Il s'agit pour nous de passer à l'étape supérieure et d'aboutir à l'objectif que nous nous étions donné : « Ancrer la problématique du développement syndical dans la fédération ».

**Pour cela, le congrès décide la mise en place d'un collectif fédéral déploiement et projet de syndicalisation.** Ce collectif a pour but de partager les expériences, alimenter la réflexion, mutualiser et faire vivre la solidarité fédérale au service du développement de la CGT. Nous avons dans la fédération trop fait rythmer développement syndical et champs du privé, or il s'agit d'une nécessité qui s'impose à tou-tes. **Le collectif « déploiement et syndicalisation » sera donc le collectif de toute la fédération « privé et public ».**

Le départ à la retraite ne doit pas se traduire par un départ de la CGT. Il est primordial de veiller à la continuité syndicale pour au moins deux raisons : nourrir les revendications spécifiques des retraité-es de nos champs, bénéficier de l'expérience et des compétences des camarades au moment de leur départ en retraite afin de former les militant-es qui leur succèdent.

Si la continuité syndicale doit être construite de différentes manières, elle a une finalité première : faire en sorte qu'un-e travailleur-se qui change de statut dans sa vie professionnelle se voie proposer de rester syndiqué-e à la CGT. Un-e salarié-e peut changer d'entreprise ou d'établissement ce qui implique un changement de syndicat. Le syndicat où il-elle est syndiqué-e doit être en capacité d'assurer un suivi et de fournir les coordonnées du nouveau syndicat CGT auquel le ou la salarié-e est susceptible d'adhérer. Si certaines des organisations fédérées de la FERC n'ont aucun problème à assurer ce suivi, d'autres peuvent être en difficulté. L'impossibilité actuelle

pour le logiciel confédéral, CoGiTiel, de transférer les adhérent-es d'un syndicat, d'une UL/UD ou d'une base à l'autre, ne facilite pas le suivi des adhérent-es.

Le rôle de la fédération est de faciliter les prises de contact entre ses syndicats mais aussi vers ceux des autres fédérations.

## III. METTRE EN PLACE DES PLANS DE SYNDICALISATION

Une des difficultés à la mise en place d'une dynamique de déploiement et de syndicalisation est l'ampleur de la tâche. Entre tout faire et ne rien faire, il y a une voie pour concrétiser notre démarche : prioriser notre action et définir nos objectifs (s'implanter syndicalement dans telle structure, augmenter le nombre de syndiqué-es dans tel établissement, etc.).

Ce ciblage peut être effectué à tous les niveaux de notre fédération : sur quel secteur fédéral doit porter particulièrement les efforts de la fédération ? Dans un champ, sur quelle structure allons-nous choisir de mener une action d'implantation syndicale ? Ce travail de ciblage permet une analyse partagée et une prise de décision démocratique de notre politique de syndicalisation. Ce travail est indispensable pour organiser une action sur le long terme et mesurer les avancées, car la démarche de déploiement demande du temps long et de la constance. L'expérience de la mise en place d'un plan de syndicalisation dans le sport nous conforte dans la pertinence de la démarche. Le travail préparatoire de ciblage a permis de concentrer notre action sur quelques cibles, les retours d'expérience concrètes de modifier notre projet. Il en est de même, dans un autre contexte, de la priorisation de construction de syndicats départementaux de l'éducation populaire.

Notre structuration interprofessionnelle, particulièrement pour sa proximité avec les syndicats et les travailleur-ses, est un précieux atout pour déployer notre fédération. Organiser un travail croisé entre la fédération et les UD/UL est un gage d'efficacité. C'est donc une dimension incontournable dans l'élaboration de nos plans de déploiement. Notre participation dans l'interpro peut également permettre d'intégrer nos champs dans la constitution des politiques de déploiement des UD. **En s'appuyant sur ses référent-es, la fédération s'engage à multiplier les rencontres avec les UD pour faire connaître nos champs de syndicalisation, nos syndicats et nos perspectives de déploiement.**

**Pour la fédération, la priorité a été mise sur les champs de l'éducation populaire et du sport. Cette priorité doit être maintenue mais le collectif « déploiement et syndicalisation » aura en charge d'élargir cette priorisation à d'autres secteurs. Il aidera les organisations fédérées à définir et mener leur propre plan de syndicalisation. Un bilan de nos actions doit nous permettre d'interroger nos pratiques pour s'appuyer ce qui fonctionne et nous améliorer.**

Il faudra notamment pour cela, que les pilotes de ce collectif aient les moyens de se déplacer partout où il sera nécessaire d'organiser la syndicalisation des personnels du secteur public, des salarié-es du privé, des privé-es d'emploi et précaires sur tout le territoire.

**Pour ce faire, la confédération a travaillé une méthodologie pour la mise en place de plans de syndicalisation et d'une formation « renforcer la CGT, des principes, des actes ». Le collectif se saisira de cette méthodologie et de cette formation et se chargera de sa diffusion dans la fédération et l'adaptera si besoin à notre réalité fédérale en créant nos propres outils.**

**La fédération devra être particulièrement vigilante à la stabilisation des nouveaux collectifs syndicaux, à leur suivi, spécifiquement là où la répression patronale est forte. Pour ce faire, la formation syndicale CGT est un outil incontournable à faire connaître.**

## IV. RENFORCER NOTRE STRUCTURATION SYNDICALE ET NOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE.

### A. Structuration et vie syndicale

Travailler notre déploiement, c'est également travailler sur notre structuration et vie syndicale. Nous avons encore trop de syndiqué-es qui appartiennent à la catégorie « des isolé-es ». La situation est paradoxale quand justement l'acte de se syndiquer est celui de rejoindre un collectif pour ne plus être isolé-e face à son employeur-se !

Un travail méthodique sur le ou la syndiqué-e isolé-e, a permis d'alimenter la dynamique de création de syndicats départementaux dans l'éducation populaire. Deux axes de progression peuvent être identifiés : mieux faire connaître nos champs de syndicalisation dans l'interpro, mieux organiser le travail en direction des isolé-es, mais aussi des privé-es d'emploi, pour les orienter vers un syndicat de la fédération. Le collectif « déploiement et syndicalisation » sera mandaté pour proposer des outils et des procédures à la fédération pour répondre à la problématique des isolé-es et en réduire le nombre.

L'enjeu est donc de créer des collectifs syndicaux viables et durables en accompagnant les organisations fédérées, les syndicats et les syndiqué-es dans la construction d'une vie syndicale dynamique, par la formation et l'accompagnement autour des tâches techniques, politiques et pratiques.

Il s'agit également de nous interroger constamment sur l'adaptation entre les périmètres des syndicats existants

et la volonté d'organiser les déserts syndicaux, et d'envisager les évolutions structurelles permettant de rendre notre syndicalisme plus efficace, accessible et présent dans la majorité des lieux de travail. **En lien avec les réflexions confédérales, la FERC mettra en place un groupe de travail sur la structuration qui préparera un point d'étape durant un CNF.**

Améliorer notre structuration peut passer par une meilleure coordination de la FERC en territoire. Des camarades se chargent déjà de représenter ou de coordonner parfois sur certains dossiers l'activité fédérale. Dans certains endroits, des collectifs FERC ont vu le jour. Cette activité n'est ni systématisée, ni homogène. La fédération se donne comme objectif de mettre en place, notamment grâce aux membres de la CEF, des référent-es fédéraux-les dans chaque département et de soutenir les collectifs fédéraux naissants. Ces référent-es pourront être des appuis dans le déploiement de l'activité fédérale, un lien avec les unions départementales, une ressource pour les organisations et un appui dans la création de syndicats.

Renforcer les formations syndicales fédérales avec la contribution de toutes les organisations en renforçant celles du privé. À l'instar de l'activité de formation du collectif travail-santé déjà engagée cela peut constituer un levier important pour développer la construction de collectifs fédéraux.

### B. Communication

Parallèlement, il nous faut faire connaître plus largement nos analyses, nos revendications et promouvoir l'intérêt de s'organiser syndicalement en approfondissant notre stratégie de communication.

La communication est un outil faisant partie intégrante de la démarche syndicale.

**Sur ce point, la FERC s'engage à réfléchir à sa stratégie de communication**

## en remettant en place un collectif « communication » :

- > mutualisant les moyens de communication des différentes organisations fédérées ainsi que la réflexion sur nos stratégies de communication ;
- > pouvant alimenter différents réseaux sociaux et aider les organisations à développer leur propre mode de communication, en mettant en réseau les camarades pour une « riposte syndicale numérique » (mise en réseau des camarades, formation aux logiciels libres, mutualisation des supports de communication).
- > développant dans le programme de formation syndicale une formation sur la communication et les moyens à utiliser pour la diffuser.

La généralisation du télétravail restreint la communication et l'activité syndicale avec le collectif des travailleur-ses. Pour y répondre, nous

devons conquérir de nouveaux droits à la communication systématique par l'envoi de mails via les boîtes professionnelles, l'organisation de réunions syndicales sur le temps de travail grâce aux outils mis à disposition par l'employeur-se.

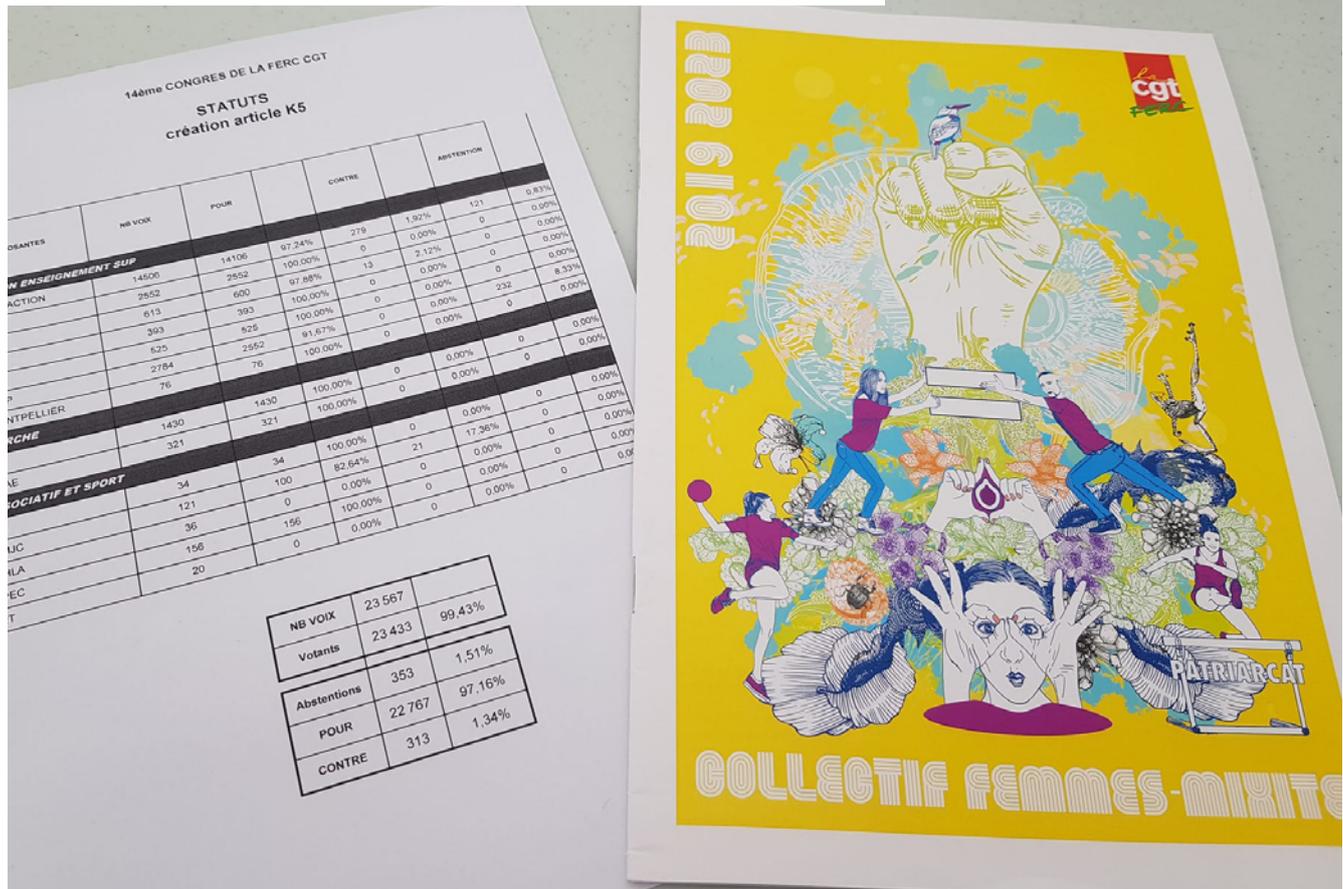
## C. Dans le domaine de l'Educ Pop, vers un processus constituant

Le congrès fédéral réaffirme comme objectif la création de syndicats départementaux dans l'éducation populaire. Ces syndicats départementaux auront vocation à regrouper l'ensemble des salariés tout en préservant dans leur structuration les sections d'entreprises dans leur rôle de représentation auprès des personnels. Cette démarche répond à un besoin d'organisation d'un secteur particulièrement précarisé, éclaté, faiblement syndiqué. Elle rejoint l'objectif plus général de syndicalisation des secteurs féminisés et

fragilisés par leurs cadres d'emploi.

La FERC CGT se fixe pour objectif l'organisation par les syndicats du secteur d'un congrès de fondation d'une Union syndicale CGT Educ pop avant fin 2023, afin de renforcer la structuration nationale de ce secteur.

Au regard des enjeux liés de l'éducation populaire et du sport, La FERC créera un espace de dialogue transversal par la mise en place de journées d'étude auxquelles seront invitées les fédérations qui partagent les mêmes problématiques métiers.



## L'EXTRÊME DROITE DANS LE MONDE, LA MONTÉE DE TOUS LES PÉRILS

Partout dans le monde, les représentant-es de l'extrême droite distillent la haine envers plusieurs catégories de personnes, tentent de diviser les travailleur-ses, et lorsqu'ils sont au pouvoir cassent les conquits sociaux et répriment à tout va !

Lutter contre l'extrême droite c'est prendre la mesure de son poids et de la diffusion partout dans le monde de son idéologie et de ses pratiques qui ont pu la mener au pouvoir au Brésil, en Inde, en Hongrie, en Pologne ou bien dans le cadre d'alliances comme en Suède et en Italie. Les 4 années de Trumpisme ont laissé une trace tout aussi nauséabonde et durable aux États-Unis.

Le racisme et la xénophobie n'ont pas changé, ils restent même la matrice première de tous ces mouvements, la nouveauté c'est sans doute qu'ils se sont banalisés et qu'ils sont désormais suffisamment installés dans les sociétés et légitimés par les pouvoirs en place pour que l'essentiel du travail de propagande de l'extrême droite se porte ailleurs, notamment sur les questions sociales, et les inégalités engendrées par le système capitaliste.

C'est ce qui explique en partie ses succès et son audience auprès de populations abandonnées et livrées à une mondialisation libérale. Le capitalisme non seulement s'accommode fort bien d'un pouvoir fasciste ou fascisant, mais peut en faire le choix en période de crise.

## UN TAPIS ROUGE DÉROULÉ À L'EXTRÊME DROITE PAR LES GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS

S'il n'est pas nouveau que les pouvoirs en place usent de la thématique raciste (« le bruit et l'odeur » de Jacques Chirac, le « Karcher » de Nicolas Sarkozy), aujourd'hui, de nombreux partis

n'hésitent plus à franchir un cap dans la diffusion de ces idées notamment à travers des propos ou lois racistes et/ou stigmatisant une catégorie de la population : « loi sur les signes religieux à l'école », du 15 mars 2004, « Loi séparatisme », « l'islamo-gauchisme » de F. Vidal et de JM. Blanquer, lois immigration de Darmanin, idée de « grand remplacement » reprise par Valérie Pécresse, la gestion des « flux migratoires » et non des réfugié-es qui fuient les guerres impérialistes, les bouleversements climatiques, la pauvreté induite par l'exploitation des ressources due à la voracité des multinationales...

La responsabilité du gouvernement actuel (et des précédents), de certains partis libéraux et certains médias, dans la montée de l'extrême droite et de ses idées est donc indéniable, d'autant plus lorsqu'une politique de plus en plus répressive, liberticide (répression du mouvement syndical lors de la lutte contre la loi Travail, passages, répression des gilets jaunes, schéma national de maintien de l'ordre, loi OPMI, etc.), de casse du code du travail et de la Fonction publique est à l'œuvre. L'extrême droite a ainsi un chemin pavé devant elle !

Pour autant, l'extrême droite reste la pire ennemie des travailleur-ses, et elle représente un réel danger pour la démocratie et pour toute la population.

En France, la perspective d'une prise de pouvoir par l'extrême droite et le danger du fascisme progressent dangereusement

La contamination par les idées d'extrême droite de nombreux-ses électeur-trices atteint un niveau record depuis la chute du nazisme et du pétainisme. L'extrême droite, dont le principal mouvement le Front National, rebaptisé Rassemblement National en 2018, a réussi à passer de 4,5 millions de suffrages aux présidentielles de 1995 à 10,6 millions au second tour des présidentielles de 2017 puis 13,2 millions au second tour des présidentielles de 2022 <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Dans une note du Cevipof on constate aussi que Le Pen a gagné 9 points aux élections présidentielles chez les agent-es public-ques entre 2017 et 2022, et notamment un score de 27 % chez les cadres A et un score de 25 % chez les enseignant-es.



L'entrée au Parlement de 89 député-es RN en juin 2022 est une nouvelle alerte majeure. En effet, le RN va empocher près de 10,3 millions d'euros de dotations publiques par an ce qui va certainement lui permettre de rembourser sa dette. Et avec plus de 300 attaché-es parlementaires, la professionnalisation du parti est en marche, tout comme sa normalisation en participant ou en dirigeant des groupes parlementaires, commissions, etc., parfois avec les voix de la droite.

La construction d'une nouvelle force, y compris électorale, d'extrême droite sous la bannière de Reconquête peut malheureusement élargir le spectre du fascisme, d'autant plus avec la stratégie à l'œuvre de l'Union des droites et le possible basculement de tout ou partie des Républicains.

Avec l'arrivée de Marine le Pen à la tête du FN, la volonté d'accession au pouvoir s'est traduite par la mise en œuvre d'une stratégie de « dédialabolisation ». En alliant thématiques pseudo-sociales, image de respectabilité et thématiques classiquement racistes, le RN a réussi à imposer une partie de son discours dans la société, et dans une partie large de la classe politique.

Les grands médias, traditionnellement aux mains de la classe dominante, participent de cette banalisation, mais c'est la stratégie de Bolloré qui paraît la plus inquiétante en portant quasi explicitement un projet d'extrême droite.

Le constat factuel de la montée électorale de l'extrême droite, de la présence de plus en plus importante de groupes satellites violents, de l'imprégnation grandissante des idées d'extrême droite dans la population... Tout ceci nous donne une responsabilité historique majeure dans une situation que l'on a rarement connue aussi périlleuse.

## L'extrême droite est capitaliste !

Il est essentiel de comprendre et de porter sur les lieux de travail et de vie que l'extrême droite est l'ennemie des travailleur-ses. Pour le RN, la hausse des salaires passe par l'exonération de cotisations patronales. Ce qui revient à détruire le salaire socialisé et la Sécurité sociale. Les augmentations de salaires et de traitement dans la Fonction publique passent par des suppressions de postes. Le RN porte le recul de l'âge de départ à la retraite, réserve la retraite à 60 ans avec 40 annuités aux Français-es entré-es dans la vie active avant l'âge de 20 ans. Zemmour porte la fin des aides sociales et de l'aide médicale d'État pour les étranger-es hors-UE. Il ne veut pas augmenter le salaire brut mais augmenter les primes pour « travailler plus pour gagner plus ». Il veut baisser les impôts de production pour les entreprises et ne rétablira pas l'ISF. Il veut augmenter l'âge de la retraite à 64 ans.

L'extrême droite divise et met en opposition le monde du travail : elle fait ainsi le jeu du patronat. Elle porte un projet de régression sociale, et notamment d'austérité avec une casse du Service public et une diminution drastique du nombre de fonctionnaires. L'extrême droite s'est toujours placée du côté du patronat lors des mouvements de grève, n'hésitant pas régulièrement à jouer les gros bras !

Les premiers votes du RN à l'Assemblée nationale démontrent son imposture sociale. Il a voté contre l'augmentation du SMIC, l'indexation des salaires sur l'inflation, l'encadrement des salaires, le blocage des prix de première nécessité, la gratuité des premiers mètres cube d'eau, la gratuité des cantines et fournitures scolaires pour les plus modestes, la revalorisation des petites retraites, la garantie d'autonomie à 1063 €, le gel des prix

des loyers, l'augmentation des hébergements d'urgence, le rétablissement de l'ISF, la taxe sur les superprofits, la taxe sur les revenus supérieurs à 3 millions d'euros, l'augmentation de la TVA sur les produits de luxe, le milliard d'euros à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Il a voté pour la fin des droits au chômage après abandon de poste, la fin des allocations chômage pour les employé-es refusant un CDI à la fin de leur CDD, la réduction des droits au chômage des étranger-es hors UE, l'interdiction de la présence d'étranger-es au sein des instances représentatives du personnel, la limitation du droit de vote des travailleur-ses précaires aux élections professionnelles, la hausse de la défiscalisation des heures supplémentaires, la suppression de la redevance audiovisuelle, l'exclusion de l'achat de mangas du pass culture, l'interdiction de l'écriture inclusive.

## Racisme, sexisme, LGBTQIAphobies

L'idéologie fasciste que porte l'extrême droite repose sur un discours nationaliste mettant en avant « la solidarité nationale interclassiste » en lieu et place de la lutte des classes. Ce discours s'articule avec des positions racistes, islamophobes, antisémites, misogynes et LGBTQIAphobes qui ont pour effet de renforcer l'oppression violente des femmes et des minorités.

L'extrême-droite montre notamment une LGBTQIphobie permanente. Un exemple : Éric Zemmour déclara le 9 février 2022 : « Les LGBT sont un lobby et des gens qui essayent d'influencer la politique nationale au détriment de la majorité, qui veulent imposer leur vision du monde au détriment de la vision du monde de la majorité. » Zemmour parle de « lobby LGBT » comme il pourrait parler des « juif-ves » dans un mélange entre antisémitisme, homophobie et com-

plotisme. Le RN, lui, n'a jamais caché son opposition au « Mariage pour toutes et tous ». Ce discours est à resituer dans la vision patriarcale de la société rêvée par l'extrême droite.

Quels que soient les partis d'extrême-droite, ils entendent décider à la place des femmes de ce qui est bon pour elles, et surtout, de ce qui est bon que les femmes soient pour les hommes. Leurs revendications entérinent l'ordre patriarcal, voire le radicalisent. Alors que Reconquête fait des femmes, du féminisme et des personnes LGBTQIA+ l'ennemi principal, promeut le masculinisme et valorise les agressions sexuelles à l'égard des femmes car relevant de qualités viriles, le RN, de son côté, poursuit sa ligne du féminisme de façade. Prétendant dénoncer les violences faites aux femmes et les féminicides, le RN s'empresse de faire l'amalgame avec les questions d'immigration et d'islamisme, suspectant tout-e étranger-e d'en être la cause. Parallèlement à cela, ces dernières années ont vu se développer des groupes féminins d'extrême droite, proches de milieux traditionalistes ou de groupuscules violents, à l'image des Némésis, eux aussi surfant sur l'amalgame entre la sécurité des femmes et l'immigration.

Les idéologies d'extrême-droite sont un véritable danger pour les droits fondamentaux des femmes. Elles sont contre le droit des femmes à disposer librement de leur corps, puisqu'elles sont contre l'IVG, contre l'émancipation économique des femmes et pour leur domestication, elles prônent une structure familiale hétéronormée, elles sont intolérantes et xénophobes : elles visent à imposer une conception néocoloniale des droits des femmes.

Ces volontés discriminatoires ne sont pas étonnantes puisque l'extrême-droite, encore aujourd'hui et malgré ses tentatives de le masquer, reste un courant politique profondément

raciste et islamophobe. Sur le fond, la politique de « préférence nationale » préconisée par le RN est simplement une politique raciste. Le RN, avec aujourd'hui Reconquête, constitue la composante la plus brutalement raciste du paysage politique. Leurs discours continuent de viser prioritairement les musulman-es et les migrant-es. En réalité, le RN a réussi à rendre acceptable les discours xénophobes et à faire d'un supposé clivage « français contre étranger-es » un thème central de la vie politique.

### Un danger majeur pour la démocratie

Le projet du RN (comme de l'ensemble de l'extrême droite) le démontre : droit de présomption de légitime défense pour la police, augmentation sans précédent des effectifs, moyens et budgets de la police et de l'armée, augmentation du nombre de places dans les prisons, rétablissement des peines planchers et instauration de la perpétuité réelle, concentration des pouvoirs par la baisse du nombre de député-es et sénateur-trices, musèlement de toute forme de contre-pouvoirs, dont les syndicats, interdiction des manifestations, répression tous azimuts. Voilà quelques exemples marquants du programme du RN en la matière. Si Macron pave largement la route à ces dangers, l'accession du RN au pouvoir marquerait une accélération sans précédent de la violence d'État et une réduction drastique de la démocratie, dans un premier temps et dans un objectif d'anéantissement total in fine. Et ce, sans parler des groupuscules violents qui se verront déléguer officieusement la violence de rue sans être inquiétés par le pouvoir en place, alors même que ceux-ci sont déjà à l'œuvre depuis plusieurs années avec un nombre croissant d'agressions contre des personnes, des attaques contre des manifestations, locaux syndicaux, de projets d'attentats, etc. L'exemple de Lyon est particulièrement frappant à ce

sujet, et dans nombre de villes françaises les groupuscules violents n'hésitent plus à se montrer et à tenter d'imposer leur loi.

### Eco-fascisme

Tout courant politique est aujourd'hui contraint d'aborder les thèmes écologiques. Historiquement, l'extrême-droite est productiviste et a porté un discours contestant largement les données scientifiques sur une base climato-sceptique. Le discours de l'extrême-droite aborde désormais les questions écologiques avec une vision courte se limitant à notre territoire national et ne fait aucune proposition contre le productivisme et le capitalisme effréné qui détruit notre planète. Les partis d'extrême droite opposent les peuples du nord et du sud, sabotent la nécessaire solidarité mondiale qui doit se mettre en place. Ainsi, la notion de souveraineté alimentaire et la notion de circuit-court se résument au développement d'un certain localisme et une vision pétainiste du rapport à la terre « qui ne ment pas » face à des immigré-es par définition « déraciné-es ». Les propositions en termes d'écologie sont électoralistes et vont toujours de pair avec leurs discours racistes, capitalistes et rétrogrades. Ceci est l'une des visions de l'écofascisme. Sa deuxième vision consiste en une dérive autoritaire pour répondre aux défis écologiques de notre temps, dérive dont les prémices se retrouvent dans la fermeture des frontières et dans des régimes technocratiques qui entendent imposer des réponses par le haut à la crise écologique.

### Les attaques de l'extrême droite dans nos champs professionnels

Les questions de l'insuffisance des moyens, de la dégradation des conditions de travail, des inégalités scolaires et sociales des élèves n'existent pas dans le programme de l'extrême droite. L'extrême droite a une vision

réactionnaire et antirépublicaine de l'école en accentuant la ségrégation sociale en favorisant l'enseignement privé - y compris confessionnel - ou les établissements publics entrant dans le jeu de la concurrence et en diffusant une idéologie réactionnaire via le service public d'Éducation. Cela se traduit concrètement, par exemple pour le RN, par le développement d'« internats d'excellence » en instaurant une « priorité nationale ». Bref, généraliser un dispositif inefficace en y ajoutant un aspect explicitement raciste.

Le déclinisme se retrouve dans un discours autoritaire, des mesures rétrogrades (les blouses à l'école), mettant en avant l'école de la III<sup>e</sup> République dont on sait qu'elle était en réalité profondément inégalitaire. Dans cette logique, la suppression du « collège unique » vise à orienter dès la 6<sup>e</sup> les élèves des classes populaires vers l'apprentissage. D'ailleurs, Zemmour parle d'une « école sélective et méritocratique ».

Le déclinisme se retrouve aussi dans des attaques contre le supposé « pédagogisme », Zemmour préférant « les méthodes traditionnelles d'acquisition des savoirs », le « par cœur », la leçon magistrale, l'autorité du maître. Il tente d'organiser sur le local des collectifs de parents réactionnaires chargé-es de dénoncer les pratiques pédagogiques des enseignant-es qu'il qualifie de « woke ». Il s'agit là d'une attaque en règle contre notre vision émancipatrice de l'école.

Évidemment, on ne trouve rien dans les propos de cette extrême droite qui entendrait freiner la mise à mal de l'ESR par les politiques et mesures néo-libérales portées par le gouvernement Macron comme les précédents depuis 20 ans. Bien au contraire, iels entendent l'amplifier ! Par ailleurs, le climat nauséabond entretenu par l'extrême-droite remettant régulièrement en cause les liber-

tés académiques des chercheur-ses et enseignant-es-chercheur-ses, mettent en danger des pans entiers de recherche et donnent confiance aux groupuscules néofascistes les plus violents qui n'hésitent pas à agresser des militant-es étudiant-es dans la rue ou sur les campus, à l'image de l'attaque subie par des étudiant-es en lutte à Montpellier, en 2018, par une milice cagoulée et armée en service commandé par le Doyen de la fac de droit de l'époque.

Ce climat nauséabond donne également confiance aux groupes réactionnaires qui visent à entraver ou à annuler des manifestations scientifiques et à réécrire l'histoire au nom de la "liberté d'expression" prétendument menacée par l'avènement du "politiquement correct" et du "wokisme".

Dans le domaine de la culture, le mépris affiché par les militant-es d'extrême droite à l'égard de l'art contemporain, son attachement au roman historique et son rejet de la diversité des regards et de la mise en question des préjugés, notamment à l'égard des œuvres produites par des femmes ou mettant en scène des femmes sont incompatibles avec leur émancipation. C'est qu'une éducation ou une culture qui émancipe est contraire au projet fasciste de l'extrême droite : cela se traduit par exemple par la volonté de détruire toute l'éducation populaire.

Concernant la formation professionnelle, on retrouve dans l'extrême droite une vision fantasmée de l'apprentissage comme seul vecteur de formation et dans l'objectif unique de répondre aux besoins des entreprises, et faisant entrer les jeunes de plus en plus tôt dans le monde du travail.

Enfin, le sport, loin de notre vision populaire, émancipatrice et d'éducation populaire, est l'occasion pour l'extrême droite de développer ses thèmes nationalistes et discriminants.

39. Ces 2 dernières années ont été, elles, marquées par la pandémie de Covid, crise sanitaire et sociale encore inédite, entraînant peur, stress, sidération et colère. Dans son sillage, la mouvance complotiste s'est sérieusement répandue et renforcée avec son lot de fake news, aidée par la gestion calamiteuse de la crise sanitaire par le gouvernement Macron, les revirements, les non-dits, ainsi que par son instrumentalisation de la peur pour imposer des mesures autoritaires. Ainsi, la colère d'une partie des travailleur-ses a été détournée des véritables problèmes. En lieu et place des revendications pour l'hôpital public, ce sont des revendications contre les vaccins qui ont pris le dessus. En lieu et place des revendications sur les libertés collectives, ce sont les revendications sur les libertés individuelles qui sont prédominantes. En lieu et place des revendications sur le financement pérenne de la recherche publique ou la nationalisation des entreprises pharmaceutiques, la levée des brevets sur les médicaments/vaccins, les mouvances complotistes ont surfé sur la colère contre Macron en jetant le discrédit sur l'ensemble de la communauté scientifique et médicale. Et derrière tout cela, l'extrême droite en embuscade ! Mouvance antivax, historiquement rattachée aux mouvements catholiques intégristes et pro-vie, Qanon, les « platistes », l'anthroposophie. Toutes et tous mettant en avant, plus ou moins clairement le thème du grand complot antisémite des élites juives et des banquier-es contre la population. En effet, l'antisémitisme est au coeur du complotisme.

L'extrême droite développe dans cette même logique la théorie complotiste du grand remplacement qui ne repose sur aucun fait objectif mais bien sur des émotions et une xénophobie et un racisme assumé-es.

# RÉSO 4

Aussi légitime que soit la colère contre la politique de Macron et des précédents gouvernements, les syndicalistes doivent garder la tête froide et raisonner et agir, sur le terrain, en s'appuyant sur les valeurs de la CGT.

## L'action syndicale contre l'extrême droite

Hier comme aujourd'hui les syndicalistes se doivent d'être dans l'action contre la propagation de l'extrême droite et de ses idées, d'autant plus que cette dernière a toujours eu comme objectif d'éradiquer le syndicalisme.

La FERC sera de tous les combats contre l'extrême droite dont elle dénonce les impostures sociales, féministes et écologistes et le projet de discrimination généralisée. Elle porte un projet de société émancipateur qui s'appuie sur un internationalisme ouvert et adelphique, l'égalité des droits entre les peuples et entre tou·tes les travailleur·ses, la reconnaissance universelle des droits des personnes LGBTQIA+, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

## Feuille de route

La FERC s'engage pour le prochain mandat à renforcer son action contre les idées et les pratiques de l'extrême droite.

## Formation syndicale

La FERC s'engage à :

- > pérenniser le stage fédéral « Combattre syndicalement l'extrême droite, ses idées, ses pratiques » à Courcelle et à le mettre en œuvre en région en l'adaptant à nos champs de syndicalisation ;

- > monter des journées d'études pour démontrer l'imposture sociale de l'extrême droite, si possible intersyndicales ;

- > monter des formations spécifiques à destination des élu·es en CAP pour

défendre les collègues victimes de discriminations ;

- > démultiplier les formations « pédagogies et syndicalisme ».

- > orienter les adhérent·es vers des formations Animation Lutte et Sécurité ciblant la défense des locaux, des actions syndicales et des cortèges face aux violences de l'extrême droite.

## Outils des camarades de la FERC

La FERC continuera à produire régulièrement du matériel CGT contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques. Tracts, affiches, articles, 4 pages, etc.

La FERC, en concertation et en collaboration avec les syndicats des différents champs professionnels pourra éditer des fiches argumentaires et du contenu numérique audiovisuel dans des formats adaptés, pour combattre l'extrême droite (par exemple extrême droite et éducation, extrême droite et formation professionnelle, etc.).

## Lien avec la Confédération

La FERC s'engage à renforcer son implication au sein du collectif fédéral contre les idées d'extrême droite et à en populariser les actions et formations. Elle appuiera tous les échanges et travaux possibles avec les autres organisations de la CGT.

## Participation à VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes)

Comme d'autres, le combat contre l'extrême droite ne peut se mener par la CGT seule.

La FERC renforcera le travail intersyndical sur cette thématique, y compris en pérennisant son adhésion à VISA et en menant une campagne active pour aider au développement de collectifs VISA locaux avec les autres organisations syndicales adhérentes. La FERC continuera de promouvoir

les publications de VISA auprès de ses organisations fédérées. La FERC invite ses organisations fédérées à adhérer à VISA.

Par ailleurs, la question de l'unité contre le fascisme est primordiale et la FERC continuera de proposer ou de participer à des initiatives unitaires, y compris avec les organisations politiques et les associations qui portent un projet de progrès social.

## Renforcer notre rôle d'éducateur·trice contre le projet de l'extrême droite

Dans l'ensemble des champs de la FERC, les militant·es sont au contact de jeunes, élèves, étudiant·es, stagiaires. La FERC se donne comme objectif d'aider à construire des collectifs militants qui fassent vivre le projet fédéral d'école et de transformation de la société.

Cela passe par la formation, notamment des stages liant syndicalisme et pédagogies, notamment les pédagogies féministes visant à l'émancipation de toutes et tous par la conscientisation et la déconstruction des enjeux de pouvoir qui sont à l'opposé des formats autoritaires des idéologies d'extrême-droite.

## Positionnement vis-à-vis des élu·es d'extrême droite

Bien que les néo-libéraux·ales au pouvoir mènent une politique antisociale, climaticide et liberticide et que Macron se place dans la lignée des néo-libéraux·ales autoritaires qui, par leur politique, ouvrent la voie au fascisme, notre positionnement face aux élu·es d'extrême droite ne peut être le même que face aux tenant·es du pouvoir.

Dans les années 30, la montée du fascisme et du nazisme a procédé d'une manipulation des crises économiques et démocratiques, en y apportant soi-disant des « réponses »

et en désignant des boucs-émissaires. Les élu-es d'extrême droite portent un projet de société radicalement opposé à celui de la FERC qui se base sur la division et l'exclusion dont nous ne pouvons rien attendre. À l'instar de la Confédération, la FERC invite ses militant-es à refuser tous liens avec les député-es de l'extrême droite et à refuser de répondre à leurs questions et sollicitations.

Les militant-es et syndiqué-es de la FERC sont aussi amené-es à côtoyer les élu-es de l'extrême droite dans les instances de leurs établissements (conseiller-e municipal-e, départemental-e, régional-e). Iels ne peuvent répondre de manière individuelle. La position à adopter doit être débattue et construite collectivement au sein du syndicat pour ne pas laisser les syndiqué-es isolé-es, en s'appuyant sur les formations dispensées par la FERC ou la Confédération.

De la même manière il y a urgence à outiller les militant-es pour qu'ils puissent agir lorsque des groupuscules d'extrême droite ou des élu-es s'invitent dans les manifestations syndicales.

Auprès de l'administration notamment les ministères, les rectorats et les mairies, la FERC portera ces positions. Elle réagira contre tous manquements à la lutte contre les discriminations dont elle aura connaissance, notamment lorsque des chef-fes d'établissements remettent en cause (soit volontairement soit sous la pression des réactionnaires) l'éducation à la sexualité et à la vie affective, la lutte contre le sexisme, le racisme, les LGBTIQIaphobies, etc. comme cela s'est passé ces dernières années à différents endroits.

La FERC portera auprès des ministères de mettre en avant les journées internationales pour les droits des femmes (8 mars), contre l'islamophobie (15 mars), contre le racisme (21 mars), contre l'homophobie

(17 mai). Elle demandera le retour de la semaine contre le racisme où le MENJS, les organisations syndicales et la presse de jeunesse menaient des initiatives communes.

### Cas de militant-es exprimant des idées d'extrême droite

La CGT n'est malheureusement pas imperméable à l'imprégnation des idées de l'extrême droite. Au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle 2022, 26 % de personnes interrogées se sentant proches de la CGT ont voté pour un ou une candidat-e d'extrême droite (Marine Le Pen, Zemmour ou Nicolas Dupont-Aignan). Ce même sondage indiquait 17 % en 2017 et 10 % en 2012.

La FERC fait la différence entre des syndiqué-es qui peuvent avoir des propos ambigus y compris des propos discriminatoires et des syndiqué-es qui afficheraient volontairement leur proximité avec des partis d'extrême droite, qui y militeraient ou qui appelleraient à voter pour leurs candidat-es.

Pour les premier-es, il s'agit tout d'abord de rappeler les valeurs de la CGT puis d'effectuer un travail d'éducation populaire, de conviction, de déconstruction des préjugés systémiques qui passe par la formation syndicale pour les faire évoluer avant tout autre action.

Pour les second-es, leur posture est contraire aux statuts confédéraux et aux valeurs de la CGT. La FERC apporte des modifications statutaires : leur retirer tous les mandats fédéraux qu'ils pourraient avoir dans ses instances propres ou dans des collectifs de travail auxquels elle participe.

Elle prendra contact avec le syndicat auquel le ou la syndiqué-e appartient pour envisager son exclusion de la CGT.

La FERC propose de construire une procédure type pour que l'ensemble de ses organisations fédérées puissent avoir un cadre commun, incluant des propositions de modifications statutaires que l'ensemble des syndicats pourrait adopter.

Durant ce mandat, la FERC engagera une réflexion sur le maintien des luttes et sur la manière d'assurer la continuité de notre organisation si le RN arrivait au pouvoir et fera des propositions en vue du congrès fédéral de 2026, soit un an avant les présidentielles de 2027.

Un travail de veille sera mis en place pour recenser les attaques subies de l'extrême droite dans nos champs professionnels, ainsi que sur les agissements de député-es d'extrême droite.

La FERC s'engage à recenser et condamner les attaques d'organisation fascistes et d'extrême-droite sur les différentes écoles, collèges, lycées, campus, universités et dans l'ensemble des lieux d'étude et de travail, visant des élèves, étudiant.es, enseignant.es, et agent.es engagé.es dans une lutte syndicale et antifasciste.

Ce travail peut s'effectuer dans un cadre intersyndical, notamment en renforçant VISA.

La FERC mettra tout en oeuvre pour empêcher l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir.



# DISCOURS DE CLÔTURE 14<sup>e</sup> CONGRÈS FERC

38

Le Lien N°217 - sept. 2023

“ Nous avons réussi à tenir un beau congrès qui a fait du bien à l'organisation après un 53<sup>ème</sup> congrès confédéral des plus compliqués, qui a marqué profondément notre fédération.

Nous avons acté lors de notre dernière CEF la nécessité d'un congrès fédéral sororal et fraternel, qui permette de soigner notre organisation. Nous avons pu dire à Marie Buisson, notre ancienne secrétaire générale, toute l'amitié que nous lui portons et lui assurer notre estime pour ses deux magnifiques mandats à la tête de la fédération. Nous porterons auprès de la confédération le mandat de préparer dès maintenant un 54<sup>ème</sup> congrès confédéral qui soit à la hauteur des militant.es.

Je tiens à remercier l'ensemble des camarades et des personnels de l'Ecole Nationale de voile qui ont permis le bon déroulement de ce congrès. Je veux souligner l'apport des camarades de l'IHS, en particulier avec la soirée rassemblant les quatre anciens secrétaires généraux de la fédération, un moment fort incarnant la continuité syndicale.

Tenir un congrès en pleine mobilisation sociale, aussi exceptionnelle que celle que nous venons de vivre, autant par son ampleur, sa durée et la force de l'intersyndicale, enrichit forcément nos débats. Espérons que notre congrès vous donnera l'envie et l'énergie d'amplifier ce mouvement, en particulier le 6 juin. Les 30 000 adhésions qui sont arrivées à la CGT doivent être regardées de près pour ne perdre aucune volonté militante.

Une belle dynamique dans ce congrès, avec un document d'orientation voté à plus de 91%, le mandat est clair pour les trois ans à venir, et porté par une CEF/CFC élues à près de 99 %. Les engagements pris concernent en premier lieu notre

combat de syndicaliste contre l'extrême droite auprès de nos collègues, tous les jours, pour éviter la catastrophe dans 4 ans.

La question de la jeunesse qui s'est fait jour au dernier congrès porte des éléments enthousiasmants comme la création de notre collectif jeunes doctorant.es et notre implication dans les syndicats départementaux inter-entreprises votés au dernier congrès confédéral. La fédération veillera à leur mise en place et nous aurons besoin de faire des allers-retours entre nous pour faire des états des lieux.

Le texte 3 a permis une réflexion sur le déploiement et la structuration entre différents secteurs fédéraux afin de nous renforcer et nous développer. Ce texte n'est pas simplement un texte d'orga, l'objectif c'est de lutter contre les déserts syndicaux.

Le texte 1 réaffirme que notre action féministe s'appuie sur la question du travail, revendique une amélioration concrète des conditions de travail des travailleuses. Nous avons pu intégrer la cellule de veille dans nos statuts, c'est un outil indispensable pour ne plus laisser les victimes dans le désarroi et la souffrance et les collectifs militants s'étioler en essayant de gérer ces situations. Maintenant nous allons gérer ces situations de façon rationnelle avec un protocole. Nous avons également réaffirmé notre travail syndical sur les questions environnementales qui impactent la

vie des travailleur.ses.

L'urgence salariale nous engage ! Au niveau des secteurs du privé, nous devons renforcer les collectifs militants afin de redonner confiance dans notre capacité à obtenir des augmentations. Dans la sphère publique, il va y avoir des annonces au niveau fonction publique. Nous devons avoir de l'ambition pour ces négociations : précision et popularisation de nos revendications, afin de débloquer le point d'indice et de lutter contre le tassement des grilles. L'urgence salariale est un des acquis de notre lutte unitaire portée par une intersyndicale solide, le soutien populaire à cette revendication doit nous donner confiance pour poursuivre ce mouvement et obtenir des victoires.

Nous ne pouvons pas partir de ce congrès sans objectifs, dès le 30 mai la FERC sera mobilisée auprès des CROUS devant le MESR pour dénoncer des grilles salariales lamentables et indignes, et avec la CGT Educ action pour dénoncer la réforme réactionnaire qui attaque Les lycées professionnels.

Je vous appelle à être présent.es le 6 juin pour continuer à défendre notre système de retraite par répartition, populariser le mot d'ordre de la retraite à 60 ans et la nécessaire augmentation des salaires !

Je compte sur vous mes camarades pour continuer à arracher l'argent du patronat qui revient au monde du travail.

Charlotte Vanbesien

Pour lire les statuts fédéraux :

<https://www.ferc-cgt.org/statuts-de-la-ferc-cgt-modifications-adoptees-en-mai-2023-xive-congres>



## 14<sup>e</sup> CONGRÈS FÉDÉRAL / S<sup>t</sup> PIERRE-QUIBERON

COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE		
1	ACKERMAN	Basile CGT-Educ'Action
2	BARIAUD	Christine CGT-Educ'Action
3	BARTHES	Stéphane CGT-EP
4	BEILLOUIN	Élodie Educ'Pop ECLAT
5	BELHAOUAR	Ali CGT-Educ'Action
6	BEY	Frédérique Ferc-Sup
7	BILIEC	Yannick CGT-Educ'Action
8	BISMUTH	Johana CGT des Universités de Montpellier
9	BONEL	David CGT-EP
10	BOTTERO	Cédric Ferc-Sup
11	BOULANGE	Antoine Ferc-Sup
12	BOUMIER	Patrick SNTRS
13	BOURRASSEAU	Annick UFR
14	BRIAND	Gwenola CGT-EP
15	BUISSON	Marie CGT-Educ'Action
16	CHALLAN BELVAL	Sylvain SNCA
17	CHEREC	Yann CGT AFPA
18	DAGNAUD	Marie CGT-Educ'Action
19	DAURIAC	Philippe CGT-Educ'Action
20	DEGHAYE	Thomas Ferc-Sup
21	DELIZE	Audrey CGT-Educ'Action
22	DELOR	Samuel CGT-Educ'Action
23	DESSIRIER	Valérie SNTRS
24	DOUCET	Emmanuel SNPEFP
25	DUMON	Cédric SNCA
26	FELIX	José-Manuel CGT-Educ'Action
27	FOURAGE	Christine SNPEFP
28	GAUDILLERE	Sandra CGT-Educ'Action
29	HASSAIRI RIEUNIER	Haïfa CGT-EP
30	HAVOT	Michel UN-CROUS
31	JORGE	Daniel CGT-Educ'Action
32	KAFAI	Mitra UFR
33	KLEIN	Lorena SNTRS
34	LABORIE	Ève CGT-Educ'Action
35	LANGEN	Solveig Ferc-Sup
36	LARPIN	Isabelle SNPEFP
37	LEGRAND	Philippe CGT-EP
38	MAILLARD	Pascale SN-INRAE
39	MARCILLOUX	Michaël CGT-Educ'Action
40	MARTIN	Vincent Ferc-Sup
41	MAYANS	Hélène CGT AFPA
42	MEYER	Priscillia Ferc-Sup
43	MILADY	Nézih SNTRS
44	MOREAU	Frédéric CGT-Educ'Action
45	MOUROT	Pierre SNPJS
46	NICOLAS	Jean-Marc Ferc-Sup
47	OUGGADE	Suzanne CGT-Educ'Action
48	PALACIO	Gina SNPEFP
49	PEREZ	Matthias CGT-Educ'Action
50	PICOL	Pascale CGT-EP
51	PIERRE	Sophie UN-CROUS
52	POHER	Christel Ferc-Sup
53	POUPET	François Ferc-Sup
54	RIBOT	Catherine CGT AFPA
55	RISSEL	Chrystelle CGT-Educ'Action
56	ROBUCHON	Alexandre CGT-EP
57	ROYO-CREMER	Nadia SNAPEC
58	RUBIO-MILET	Emma Ferc-Sup
59	SARROTTE	Pauline SNAPEC
60	SIMONNEAU	Dominique SN-INRAE
61	SUCH	Stéphanie UN-CROUS
62	TUCHAIS	Catherine SNPJS
63	VANBESIEEN	Charlotte CGT-Educ'Action
64	VANNIER	Thierry CGT-Educ'Action
65	YADEL	Zohra CGT-Educ'Action
COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE		
1	BENAMAR	Valérie SNPEFP
2	CORCIONE	Joël CGT-EP
3	DRIGET	Olivier Ferc-Sup
4	KISTER	Jean SNTRS
5	MANAUTA	Michel UFR

>> **CEF** (Commission Exécutive Fédérale)  
**et CFC** (Commission Financière de Contrôle)

- . 65 personnes composent la CEF, et 5 sont à la CFC
- . Sur 65 camarades, 34 sont des femmes.
- . **Rajeunissement de la CEF d'un an et demi en moyenne.**
- . 19708 voix exprimées sur des votes par mandats.



> **LE NOUVEAU BUREAU FÉDÉRAL /**  
*de gauche à droite :*  
 Lorena Klein (SNTRS)  
 Frédérique Bey (FERC Sup)  
 Daniel Jorge (CGT Educ'Action)  
 Yannick Biliec (CGT Educ'Action)  
 Yann Cherec (CGT AFPA)  
 Elodie Beillouin (Educ' Pop)  
 Gwenola Briand (CGT-EP)  
 Cédric Bottero (Ferc Sup)  
**Charlotte Vanbesien (CGT Educ'Action)**  
**Secrétaire générale**  
 Chrystelle Rissel (CGT Educ'Action)  
 Christine Bariaud (CGT Educ'Action)  
 Matthias Perez (CGT Educ'Action)



# Découvrez le régime de protection sociale des personnels enseignants de l'Enseignement Privé

AG2R LA MONDIALE propose des  
régimes prévoyance et santé pour :

- les chefs d'établissement,
- le personnel enseignant,
- les salariés.

Retrouvez vos garanties  
sur [www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)



00002720-220124-01 - © Getty Images - AG2R Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale -  
Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R - 14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris - Siren 333 232 270.



**AG2R LA MONDIALE**

Prendre la main  
sur demain